

HOME DES FLANDRES
PA Artiparc
60 chaussée Albert Einstein
59200 TOURCOING
Tél. 03 20 24 75 78



Multi Accueil CÂLIN MALIN
73, rue Basse Masure
59100 ROUBAIX
Tél 03 20 70 18 25

ALSH
73, rue Basse Masure
59100 ROUBAIX
Tél 03 20 70 18 25



Multi accueil « LES DIABLOTINS »
51-53, rue du Vieil Abreuvoir
59100 ROUBAIX
Tél 03 20 81 00 76

SOMMAIRE

1. L'HISTOIRE ET LE PROJET DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE	4
1.1. L'ASSOCIATION	4
1.2. LES VALEURS ASSOCIATIVES	4
2. L'ETABLISSEMENT	6
2.1. HISTOIRE	6
2.2. PRESENTATION	6
2.3. DEFINITION ET MISSIONS DES EAJE.....	6
3. LE CADRE	7
3.1. CADRE REGLEMENTAIRE	7
3.2. LE SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES	7
3.3. LA STRATEGIE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	8
3.4. LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION	8
4. PUBLICS ACCUEILLIS	9
4.1. CARACTERISTIQUES	9
4.2. BESOINS ET ATTENTES	9
5. PROJET EDUCATIF	11
5.1. LA REFERENCE	11
5.2. L'ACCUEIL ET L'AIDE A LA SEPARATION	13
5.3. LE SOIN, LA PREVENTION EN MATIERE DE SANTE ET D'HYGIENE.....	14
5.4. L'EVEIL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT	15
5.4.1. LES ACTIVITES SENSORI MOTRICES	16
5.5. L'ACCES A L'AUTONOMIE ET A LA SOCIALISATION	19
5.5.1. L'AUTONOMIE	19
5.5.2. LES COMPETENCES PSYCHO SOCIALES	20
5.5.3. LA SOCIALISATION	22
5.5.4. LA PREPARATION A L'ENTREE A L'ECOLE MATERNELLE	23

6. LE PROJET SOCIAL	24
6.1. DONNER TOUTE LA PLACE DES PARENTS DANS LA CO-EDUCATION	25
6.1.1. SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE	25
6.1.2. VALORISER ET RENFORCER LES COMPETENCES PARENTALES	26
6.2. FAVORISER L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	28
7. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL ET HORAIRES D'OUVERTURE.....	29
8. RESSOURCES HUMAINES ET MODES D'ORGANISATION	30
8.1. ORGANIGRAMME.....	30
8.2. INSTANCES DE TRAVAIL.....	30
8.2.1. REUNION DE FONCTIONNEMENT.....	30
8.2.2. REUNION DE SUPERVISION	31
8.2.3. REUNIONS D'ANALYSE DES PRATIQUES.....	31
8.2.4. REUNION INSTITUTIONNELLE	31
8.3. REFERENTIEL PROFESSIONNEL.....	31
8.4. GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES / GESTION PREVISIONNELLE DES METIERS ET DES COMPETENCES.....	32
8.5. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	32
9. LES MODALITES DE RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS.....	34
10. LES AXES DE PROGRESSION	36
10.1. RENFORCER LA PREVENTION PRECOCE.....	36
10.2. VIE VAS	38
10.3. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	40
10.4. SANTE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (SQVT)	41
10.5. REFLEXION ETHIQUE AUTOUR DU VIVRE ENSEMBLE (REVE).....	42
10.6. OSONS REFLECHIR LE TRI ET NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL (ORTIE).....	43

1. L'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire

1.1. L'association

Le Home des Flandres est une association loi 1901 dont les statuts ont été déposés le 2 février 1961. Effective depuis le 21 février 1961, l'association a pour objet : « l'aide, par tous moyens appropriés aux personnes en difficultés personnelles et sociales, principalement les enfants, les jeunes et leurs familles en leur assurant l'accueil, l'éducation générale morale, culturelle et l'adaptation à la vie sociale » (art 2 des statuts).

Au regard de l'évolution des publics accueillis et de leurs besoins, l'Association est passée d'une logique d'hébergement d'enfants en danger à un enjeu d'accompagnement de personnes et de familles en difficulté. Ces évolutions ont amené l'Association à développer de nouvelles expertises, notamment dans le domaine de l'aide et du soutien à la parentalité, de nouveaux projets. L'importance de la prévention n'est plus à démontrer. L'hébergement n'est plus une fin en soi, mais un moyen parmi d'autres de soutenir la famille en protégeant les enfants.

Au Home, le cœur de métier est l'accompagnement individuel et collectif des personnes vulnérables, qu'il s'agisse de très jeunes enfants, d'enfants, de leurs familles ou encore d'adultes en situation de précarité.

Accompagner les parcours de vie, éviter les ruptures, redonner de l'estime de soi, de la confiance, aider chacun à trouver sa place, à (re)devenir autonome, à s'épanouir, tel est l'objet principal de l'Association.

Implanté sur le bassin de vie du Nord de la Métropole lilloise, le Home des Flandres centre son action en priorité sur ce territoire tout en restant conscient des enjeux sociétaux plus globaux et en participant aux réflexions

régionales et nationales sur les sujets qui le concernent.

L'Association travaille dans la proximité pour permettre aux personnes de tisser des liens sociaux durables et pour pouvoir participer à la construction d'un projet de développement territorial cohérent.

Le projet du Home des Flandres se décline au travers des différents établissements et services :

- 5 Maison d'Enfants à Caractère Social,
- 1 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale,
- 1 Point Accueil Ecoute Jeune,
- 1 Service d'Accompagnement Parental,
- 2 Multi accueils et 1 Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

1.2. Les valeurs associatives

Les projets des différents établissements et services sont élaborés et mis en œuvre en référence aux valeurs fortes portées par l'association : l'épanouissement de l'individu, la confiance et le vivre ensemble.

L'épanouissement de l'individu

Nous mettons en avant la valeur de la personne, et son droit à s'émanciper des appartenances familiales, culturelles, sociales qui lui apparaîtraient trop pesantes. Le respect de l'individu nous conduit à soutenir son désir propre, sa dynamique personnelle, ce qui peut le conduire à prendre ses distances à l'égard de ses parents, de sa famille, de sa culture, de son milieu social. L'objet de l'Association est de préparer chacun à l'autonomie en faisant avec et non à la place de.

La confiance

Nous pensons que les personnes accueillies sont des sujets qu'il s'agit d'accompagner dans leur histoire et non de « rééduquer ». Ce ne sont pas des « objets de travail », mais des personnes qui ont des ressources, des capacités qu'il s'agit de soutenir.

Les équipes du Home des Flandres font le pari que, même dans les histoires les plus difficiles, il y a toujours du possible, que l'avenir n'est pas nécessairement la continuité du passé, et que les personnes sont capables de changement. Ces potentialités s'exprimeront d'autant mieux que les professionnels seront dans une posture de confiance en l'autre, qu'ils valoriseront les évolutions, sans pour autant méconnaître les difficultés réelles auxquelles sont confrontées les personnes.

Le vivre ensemble

Les personnes accompagnées ont une histoire avant le Home, ils en auront une après. Et même dans le temps de l'accompagnement, ils ont une histoire « à côté » du Home. Nous sommes une aide et une ressource parmi d'autres. Il est donc essentiel de s'appuyer, lors de l'accompagnement, sur d'autres personnes, d'autres partenaires. Les personnes accueillies ont souvent des difficultés à s'intégrer dans la société actuelle. Questions d'origine, de mode de vie, de culture, de comportement. Nous estimons qu'apprendre à vivre

ensemble est une valeur fondamentale qui rejoint en ce sens le principe de laïcité. Cela se traduit par une volonté de comprendre et d'accepter toutes les cultures, tous les modes de vie, dans leur diversité et de développer à leur égard une attitude d'ouverture et de respect. Mais également par une posture professionnelle de « passeur » : aider les personnes à s'accepter dans leur différence, valoriser le mode de vie et la culture de chacun. Cela se traduit également par un souhait de diversité dans le recrutement des professionnels, qui doivent refléter notre société pluriculturelle.

La laïcité est un principe constitutionnel qui justifie une action collective et repose sur la connaissance des valeurs communes à l'humanité (Déclaration des Droits de l'Homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant, etc.). La laïcité, au-delà de la tolérance, suppose une approche commune : cette posture doit être respectée par tous, elle vise l'autonomie de l'autre, par l'accès à sa liberté, par le respect des différences, l'écoute, l'acceptation de sa parole, par la confrontation d'idées, de croyances, de pratiques, contre les a priori, les discriminations. La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est une manière de vivre ensemble au travers de l'interculturalité

2. L'établissement

2.1 Histoire

Soucieuse de mettre la personne au cœur des dispositifs et consciente de la nécessité de développer la dimension prévention, l'association a répondu favorablement à la sollicitation du maire de Roubaix en 2000 pour reprendre l'activité du centre de petite enfance du quartier du cul de four.

Le Home des Flandres en assure depuis la gestion et développe le projet du Centre Petite Enfance (Câlin Malin et ALSH) depuis février 2000. Elle reprendra également l'activité des Diablotins, un multi-accueils en centre-ville en avril 2003.

2.2 Présentation

Le Centre Petite Enfance et les Diablotins proposent d'accueillir des enfants de 3 mois à 3 ans révolus pour les multi accueils et de 3 ans à 6 ans pour l'ALSH afin de favoriser leur éveil, leur socialisation et soutenir les parents dans leur fonction parentale.

Les structures Calin malin et Diablotins sont agréées pour l'accueil de 20 enfants.

L'ALSH accueille 40 enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.

2.3 Définition et missions des EAJE

Les Etablissements d'Accueil du Jeune enfant (EAJE) sont des structures collectives d'accueil du jeune enfant (moins de 6 ans). Parmi ces établissements on compte les crèches, haltes garderies, multi accueils, jardins d'enfants, micro crèches.

Ces établissements relèvent de l'article Article R2324-17 du code de la santé publique

Ils veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leurs sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

3. Le cadre

3.1 Cadre réglementaire

Le cadre législatif et réglementaire fait du Président du conseil départemental, via ses services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), le garant de l'application des normes relatives aux établissements d'accueil du jeune enfant.

Le Décret n°2010-613 du 7 juin 2010

Le décret du 7 juin 2010 est venu rénover la réglementation applicable aux différentes structures d'accueil du jeune enfant, cherchant à constituer un référentiel commun en harmonisant les normes qui leur sont applicables, de manière à simplifier et favoriser le développement d'établissements offrant divers types de services dénommés « multi-accueils ».

Ils proposent un accueil collectif régulier ou occasionnel d'enfants de moins de six ans par des personnels qualifiés, selon des modalités définies dans le règlement de fonctionnement et dans des locaux spécialement aménagés à cet effet.

Calin malin et Diablotins sont des multi-accueils car ils proposent différents types d'accueil déclinés dans le décret.

Accueil régulier :

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont prévisibles et récurrents. A temps plein ou à temps partiel, il fait l'objet d'un contrat.

Accueil occasionnel :

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins ne sont pas toujours connus à l'avance, sont ponctuels et non récurrents.

Accueil d'urgence :

L'accueil d'urgence permet d'accueillir les enfants dont les parents rencontrent des difficultés de garde qui n'ont pu être anticipées en raison d'un événement imprévisible.

3.2 Le Schéma départemental des services aux familles du Nord

La circulaire du 22 janvier 2015 a invité les départements à établir un schéma départemental des services aux familles en vue de parvenir à un diagnostic commun des besoins sur le territoire et à un plan de développement concerté des services aux familles, comprenant les solutions d'accueil du jeune enfant et les dispositifs de soutien à la parentalité

Le dernier schéma départemental des services aux familles du Nord a été signé le 12 juin 2017. Nous nous inscrivons pleinement dans quelques-uns des objectifs principaux de ce schéma :

- Faciliter l'accès des familles modestes ou rencontrant des vulnérabilités.
- Rechercher des passerelles entre les EAJE et l'éducation nationale.
- Développer les solutions d'accueil d'enfants en situations de handicap.
- Développer la qualité de l'accueil du jeune enfant.
- Accompagner l'évolution des métiers de la petite enfance en favorisant l'anticipation des besoins et des offres.

3.3 La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Présentée en octobre 2018, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté vise « l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ». Au travers de cette stratégie, la France se donne notamment comme objectif d'offrir à tous ses enfants entre 1 et 3 ans, un cadre de socialisation précoce. Elle réaffirme le pilotage par la CAF des Schémas départementaux des services aux familles.

3.4 La Convention d'Objectifs et de Gestion

Signée le 19 juillet 2018 entre l'Etat et la CNAF « La Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022 poursuit une ambition volontariste en faveur de l'accès réel de tous les jeunes enfants aux modes d'accueil et positionne l'accueil des enfants en situation de handicap ou de pauvreté dans les EAJE comme une des priorités de la branche Famille :

« La politique d'accueil du jeune enfant participe à l'égalité des chances dès le plus jeune âge, et constitue de ce fait un véritable investissement social. Intervenir de façon précoce et continue auprès des enfants et améliorer la qualité des modes d'accueil contribue à leur socialisation et favorise leur développement. La branche Famille entend donc proposer des services accessibles à tous les jeunes enfants, avec une attention particulière pour ceux issus des familles les plus précarisées ou confrontées au handicap ».

4. Publics accueillis

4.1 Caractéristiques

Multi-accueils

Près de 150 familles accueillies dans l'année, soit près de 180 enfants.

Près de 50% de familles nombreuses (3 enfants et plus).

56% des familles relèvent d'une tranche de revenu mensuel 0 à 300 euros.

25% des ménages élèvent seul un enfant.

Sur une année :

- 13 enfants accueillis en place d'éveil ;
- 8 familles relèvent d'une mesure de protection de l'enfance (principalement AEMO) ;
- 7 familles sans domicile stable relevant d'un hébergement d'urgence ;
- 5 familles avec au moins un parent bénéficiant de l'AAH.

Alsh

82 familles, 99 enfants accueillis. 13% des enfants sont en famille d'accueil.

Près de 50% de familles nombreuses (3 enfants et plus).

41% des familles relèvent d'une tranche de revenus mensuels 0 à 369 euros.

31% des ménages élèvent seul un enfant

Quelques données annuelles (reflet d'une réalité grandissante depuis plusieurs années) concernant le public accueilli : 4 enfants relevant de l'AAEH, 14 enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, 17 enfants présentant des difficultés de socialisation, troubles de la relation, troubles de l'attention...), 2 parents relevant de l'AAH.

L'accueil individualisé d'enfants en situation de handicap a pris une nouvelle ampleur en 2018. En effet, au-delà de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis nous avons également répondu à la nécessaire poursuite d'accueils au delà de 3 ans par l'obtention de 5 dérogations. Certains enfants avaient intégré un groupe scolaire avec un accompagnement spécifique mais le nombre d'heures s'est vite avéré insuffisant au regard des besoins. La dérogation a permis un retour sur la structure. Pour d'autres, en attente d'une orientation en IME ou SESSAD (pouvant aller jusque 3 ans d'attente), la dérogation a permis de maintenir une prise en charge indispensable.

4.2 Besoins et attentes

Les familles s'expriment à la fois quotidiennement dans les relations avec les professionnels et lors des comités d'usagers (trois réunions dans l'année).

Elles évoquent leurs préoccupations relatives à l'éducation du jeune enfant (alimentation, sommeil, besoins fondamentaux, écrans, jeux, autorité, troubles de l'attachement, besoins du jeune enfant). Ces problématiques sont repérées lors des séances d'analyse des pratiques comme étant à accompagner par l'équipe. Le pédiatre attaché à la structure repère des problématiques de santé lourdes avec de la pathologie parentale somatique et psychique ainsi que de la pathologie pédiatrique lourde (neurologique et congénitale, chronique, prématurité avec séquelles).

Le système de référence mis en place dans l'accueil des tous petits a enrichi les échanges avec les parents qui, s'appuyant sur la relation davantage

individualisée, se livrent et sollicitent le soutien et les conseils des professionnels.

Certaines familles vulnérables peuvent apparaître démunies face à l'éducation et la prise en charge du jeune enfant. Ces constats sont également partagés par les puéricultrices de la PMI et les partenaires (CAMSP CMP...)

5. Projet éducatif

Le projet éducatif est l'élément essentiel du travail d'une équipe au service du tout-petit et de sa famille. Il reflète les valeurs institutionnelles, éducatives et décline les pratiques professionnelles.

C'est par le projet éducatif que se développe une philosophie de l'accueil des familles, du bien-être des enfants et de la qualité du service rendu.

En 2016, une réflexion relative au sens des pratiques quotidiennes a été engagée avec les équipes visant un double objectif :

- Penser un fonctionnement permettant d'être plus vigilant à l'évolution de chaque enfant et plus attentif à ses besoins et ses attentes.
- La recherche constante de qualité de l'accueil de l'enfant.

S'en est suivi une réorganisation du travail avec la mise en place du système de référence dès septembre 2017.

5.1 La référence

Cette pratique rencontre un intérêt particulier dans les multi-accueils car elle permet un accompagnement davantage individualisé, repérant pour le jeune enfant au sein du collectif.

« La référence » est un moyen pour optimiser la qualité de notre accompagnement et favoriser une continuité des soins et des liens.

Le petit d'homme est avant tout un être de relation. Il est relié d'abord à ses parents et puise là les ressources fondamentales pour exister. Dans le lien qu'il noue ensuite avec celles et ceux qui prennent soin de lui, il doit pouvoir conforter sa sécurité psychique.

La qualité des liens que lui fournissent ceux qui l'accueillent tient d'abord à la continuité ménagée au petit enfant. Cette continuité doit rendre prévisible, donc rassurer et permettre de se repérer ainsi que de s'attacher.

A cet effet, **la stabilité des façons de faire et un nombre restreint de personnes différentes sont essentiels.**

La qualité des liens tient aussi à la capacité que développe le professionnel d'être "à l'écoute" de l'enfant, de cet enfant-là, à ce moment-là, seule façon d'être véritablement en "accordance" avec lui et prendre ses besoins propres en compte. Une écoute attentive et subtile qui fait aussi reflet à l'enfant de ce qu'il vit, de ce qu'il fait, de ce qu'il manifeste, bref de qui il est, soutient le développement même de sa propre identité. La rencontre de l'enfant dans les moments de soins corporels est particulièrement importante à cet égard.

L'entrée d'un enfant dans un établissement d'accueil est toujours un moment délicat. Protestation, pleurs, agrippement : la séparation avec les parents provoque un sentiment d'insécurité chez l'enfant, ses figures d'attachement habituelles s'éloignant de lui. **Restaurer son sentiment de sécurité implique de développer une figure d'attachement de substitution** ; et pour y parvenir, nous appliquons le système de référence.

Toute personne prenant soin d'un enfant de manière régulière peut devenir une figure d'attachement. Nous avons mis en place ce système pour contribuer à la sécurité affective des enfants mais aussi rassurer les parents qui bénéficient d'un interlocuteur privilégié. Cela nous a amenées à

réfléchir aux repères éducatifs à développer en EAJE pour que les enfants expérimentent des relations les plus sécurisées et les plus organisées possibles.

L'objectif est de signifier à l'enfant qu'une personne lui porte de l'intérêt, est capable de le rassurer et est disponible pour l'accompagner vers les autres.

Des figures d'attachement qui donnent confiance. En effet, l'enfant est incapable de réguler seul ses émotions. Ses cris et ses pleurs signalent son mal-être et sollicitent l'attention de ses proches pour le reconforter.

Afin de s'épanouir, l'enfant a besoin d'établir avec eux une relation chaleureuse, **constante, prévisible.**

En répondant à ses attentes et en s'occupant **régulièrement** de lui, son entourage se transforme en **figures d'attachement**. Auprès d'elles, il sait qu'il peut trouver sérénité et reconfort lorsqu'il se sent en insécurité, en colère ou triste. « Un enfant développe un attachement à une figure principale et peut développer des attachements à quelques autres personnes qui lui apportent des soins fréquents, complète Marie Noëlle de Theux-Heymans, psychologue formée en théorie de l'attachement. **C'est la relation répétée qui aide l'enfant à construire son attachement.** L'engagement émotionnel et le temps passé ensemble sont déterminants. ». En général la première et principale figure d'attachement d'un enfant est sa mère. Mais quand elle n'est pas là, **d'autres figures d'attachement dites de substitution prennent le relais.**

Cette personne individualise l'enfant au sein du groupe

« La référente » est donc la personne de l'équipe qui prend plus particulièrement soin de l'enfant tout au

long de la journée. Elle est l'interlocutrice privilégiée des parents avec lesquels elle noue une relation de confiance.

« la co référente » est la professionnelle qui prend le relais de la référente en cas d'absence de cette dernière.

Concrètement pour chaque nouvelle famille accueillie au sein du multi-accueils, une professionnelle est désignée pour faire visiter les locaux, présenter l'ensemble de l'équipe, expliquer le fonctionnement et surtout pour créer un lien privilégié avec l'enfant et sa famille.

Les échanges avec les parents sont alors primordiaux pour pouvoir bien connaître l'enfant, ses habitudes, son rythme de vie et l'accueillir au mieux au multi-accueil. C'est aussi dans ces moments-là que se crée une relation de confiance entre la professionnelle, la famille et l'enfant. Tout au long de la période d'adaptation c'est toujours cette même professionnelle qui accueille l'enfant et son parent, prend en charge l'enfant, le console en cas de chagrin, l'accompagne dans chaque nouvelle étape. L'enfant trouve en sa référente une figure d'attachement qui lui permet dans un premier temps de se rassurer pour ensuite pouvoir se tourner vers les autres enfants et adultes.

Cette professionnelle sera alors chargée de tous les soins corporels portés à l'enfant, notamment lors des moments de change. Nous nous centrons sur **l'intérêt de l'enfant et la continuité du soin.**

Cette référence est également présente au moment des repas.

La prise des repas par **groupe de référence** permet une meilleure connaissance des enfants et de leurs habitudes alimentaires. Le temps du repas devient un vrai moment de plaisir et de partage, en petit groupe, sous le

regard bienveillant de l'adulte référent. De plus, cela favorise les échanges entre les enfants qui retrouvent toujours à leur table les mêmes petits copains, une complicité se crée entre certains et cela favorise leur intégration au sein du multi-accueils.

En parallèle, nous accentuons la prise en charge individualisée pour les bébés : dans la mesure du possible, c'est la professionnelle référente qui les accompagne tout au long de la journée dans les moments de repas, de soins ou de sommeil.

Afin d'informer les parents et les enfants, des tableaux actualisés chaque jour visualisent les professionnelles référentes de chacun des enfants (photos des professionnelles et des enfants dans un petit train, dans des maisons ...)

Deux autres tableaux sont également affichés entre la salle de bain et les dortoirs avec le déroulement de la journée (heure de sieste, les repas, les changes et les infos importantes). Sur celui des bébés, est précisé le rythme de chacun.

Ceci nous permet d'être plus précis au moment des transmissions aux parents mais aussi de veiller au bon déroulement de la journée pour chaque enfant.

5.2 L'accueil et l'aide à la séparation

« Accueillir un enfant en collectivité...Une grande histoire de **respect** pour apprendre à vivre ensemble ».

L'accueil est essentiel pour les familles, les professionnels et les enfants car il conditionne toute la vie et la qualité de la relation entretenue entre la famille et la structure.

C'est par lui que se mettront en place les conditions favorables d'une participation efficiente des parents.

Sur le quartier du Cul de four, l'arrivée massive de familles venant d'autres pays nous conforte dans l'idée que l'accueil est essentiel. Isolées, sans repères, sans famille pour la plupart d'entre elles, nous devons en tant que professionnels y apporter un intérêt particulier et intégrer cette attention dans notre projet.

Accueillir « l'autre » c'est aussi accepter ses différences sans a priori, sans jugement.

Chacun, que ce soit le parent ou le professionnel est doté de compétences, porteur de sens, imprégné de son histoire, de son vécu.

Pour faire le lien, il est indispensable de développer des conditions favorables à cet accueil. Ce travail passe par une préparation avec l'équipe sous forme de réunions, de formation interne afin de travailler autour de l'accueil, et des échanges parents professionnels.

L'accueil de la famille concerne aussi la vie quotidienne de la structure. Cet accueil au quotidien construit la relation entre le parent et l'équipe.

Nous mettons un accent particulier sur les transmissions, rapports obligatoires et indispensables au suivi de l'enfant.

Les informations concernant la journée favorisent le lien et permettent aux parents d'adapter leur attitude au comportement de l'enfant. Dans le cas de familles « fragilisées », l'attention doit être redoublée et la préparation « soignée » sur cet accueil du matin ou/et du soir.

La qualité de l'accueil passe par cette écoute active du professionnel qui doit apprendre à écouter l'autre avec attention et discrétion pour engager des échanges actifs et constructifs avec le parent et en conséquence avec l'enfant.

Pour optimiser l'accueil de l'enfant, pour qu'il se sente en sécurité, nous lui

proposons une journée rythmée par des repères spatio-temporels comme affectifs.

Dans l'entrée du multi accueil, sont mis à disposition des parents, des casiers où ces derniers peuvent y déposer des habits de rechange, les manteaux ... Ce casier matérialise le lien maison/multi accueil. Pour que l'enfant puisse se l'approprier, l'équipe a décidé de munir chaque casier, du prénom de l'enfant, d'un symbole familial (chien, avion, téléphone...).

Dans l'adaptation de l'enfant, les locaux jouent également un rôle important. Les multi accueils proposent une grande pièce où l'espace est aménagé en fonction du nombre d'enfants, de leur âge et qui est adapté à leurs besoins. Un coin réservé aux bébés permet de les séparer des grands pour des raisons de sécurité et parce qu'ils n'ont pas les mêmes besoins que leurs aînés. La grande salle permet aux plus grands de se déplacer en toute liberté et ainsi de développer leur autonomie et de répondre à leur grande mobilité.

Pour les enfants fréquentant le multi accueil de façon régulière, les lits sont individualisés de façon à ce que chacun ait des repères qui favorisent son adaptation.

La journée de l'enfant en multi accueil est organisée de façon répétitive et régulière afin d'être pour eux un repère temporel et de fournir une réponse à leurs besoins collectifs et individuels. Entre les différents temps de la journée, nous proposons des transitions. Celles-ci offrent des repères qui permettent d'anticiper la suite et de donner le temps d'adaptation nécessaire pour passer d'une activité à une autre.

Cet accueil du parent et de l'enfant que nous soignons particulièrement, a pour objectif de favoriser la communication avec les parents et l'intégration des enfants. La communication reste une

des priorités dans les structures du fait de l'hétérogénéité de la population et des difficultés que peuvent rencontrer les familles.

Nous insistons auprès des parents sur l'importance de respecter le temps d'adaptation proposé par l'équipe pour l'enfant, tant qu'il n'est pas complètement adapté à la structure, et favorisons, au début, l'accueil de l'enfant avec ses parents lors des temps d'activités.

Pour les enfants qui fréquentent l'ALSH, deux espaces différenciés ont été réalisés : l'un pour les enfants de 3 à 4 ans, l'autre pour ceux de 4 à 6 ans, dans la perspective de prendre en compte les rythmes et les besoins différents des enfants, selon leur âge. Par contre, les mêmes repères dans le rythme de la journée leur sont proposés.

Le temps d'activité fonctionne par groupe avec un animateur référent par période, ce qui permet d'assurer des repères affectifs stables et sécurisants.

5.3 Le soin, la prévention en matière de santé et d'hygiène

Un pédiatre partenaire du Home des Flandres, intervient 1 fois par mois aux multi accueils. Il réalise les consultations d'admission des enfants de moins de 4 mois. Nous proposons également aux parents de le rencontrer lorsque nous avons d'éventuelles inquiétudes et/ou s'ils ont des interrogations concernant le développement de leur enfant (niveau moteur, langage...), son alimentation, son sommeil... Ces consultations sont souvent propices au dialogue et permettent de trouver ensemble des pistes de travail pour améliorer l'accueil et le bien-être de l'enfant, rassurer et conseiller le parent. Il peut être amené à orienter la famille vers des spécialistes (ORL, ophtalmologue,

CAMSP...). Il peut intervenir ponctuellement à l'ALSH.

Les médicaments prescrits peuvent être donnés dans la mesure où une ordonnance récente nous est transmise, qui établit la prescription.

Quotidiennement nous exerçons des mesures de soin indispensables à la bonne santé de l'enfant et veillons à l'hygiène et à la propreté des lieux.

Nous veillons à adopter des attitudes respectueuses du corps de l'enfant, où celui-ci est sujet; nous sommes attentifs à son intimité : qu'il accède au respect de soi et au respect de l'autre.

Des procédures sont établies, qui définissent comment les enfants sont changés, quelles règles sont appliquées autour des repas...

Des règles élémentaires d'hygiène sont abordées progressivement avec les enfants, comme se laver les mains, manger seul correctement : des rites mis en place au cours de la journée les aident à acquérir certaines habitudes essentielles.

Le personnel de la structure est à même d'observer d'éventuelles difficultés chez le jeune enfant, en ne perdant pas de vue l'importance d'un repérage précoce : troubles psychomoteurs, troubles de la vue, de l'audition, problèmes relationnels...

Face à ces différents problèmes qui peuvent être repérés chez des enfants, un travail d'équipe est mis en place, ainsi qu'un partenariat avec les services concernés (PMI, CAMSP, CMP...).

Notre rôle ne se limite pas au repérage des problèmes mais l'équipe cherche et propose des moyens d'aider l'enfant par le biais d'activités stimulantes dans la mesure de nos compétences.

Afin de répondre au mieux aux questions et attentes des familles mais aussi de les sensibiliser aux questions

de santé, nous organisons régulièrement :

- Des campagnes d'information réalisées avec le pédiatre
- Des interventions du CCAS

Sur différents sujets :

- Hygiène bucco-dentaire
- Pédiculose
- Acquisition de la propreté
- Alimentation et équilibre alimentaire
- Sommeil
- Utilisation des écrans...

Sur ces thèmes il nous semble plus judicieux de faire intervenir des professionnels extérieurs, des professionnels de la santé qui seront plus à même de rassurer et répondre aux interrogations des familles.

Ces interventions prennent la forme d'ateliers lors desquels de nombreuses interrogations et questions sont posées par les parents. L'intervention de professionnels spécialisés et extérieurs à la structure permet de faire passer le message différemment, parfois de façon ludique, lors de moments conviviaux autour d'un café par exemple.

5.4 L'éveil et le développement de l'enfant

Qu'il soit accueilli de façon temporaire ou permanente, l'enfant doit pouvoir bénéficier d'activités d'éveil, nécessaires à son épanouissement. Nous respectons le rythme de l'enfant, sa personnalité pendant les activités.

Un planning établi pour la journée permet d'organiser ces activités en alternant les moments de jeux calmes (graphisme, manipulation, logique, transvasement...), des activités motrices (parcours, ballons, cerceaux...) et des jeux libres (dînette, poupée, garage, légos...). Des moments de regroupements sont

parallèlement proposés pour des retours au calme (comptines, marionnettes, livres...). Chaque année, de septembre à juin, l'équipe choisit un thème pour élaborer un projet pédagogique. Nous reprenons à travers ce thème les objectifs du projet éducatif.

La trame principale de la journée est la suivante (multi accueils). Il s'agit d'un repère temporel général sachant que nous nous adaptons autant que possible, dans le cadre de la référence, au rythme de chaque enfant pour répondre au mieux à ses besoins :

- Accueil et jeux libres.
- Comptines / marionnettes.
- Collation fournie par la structure.
- Temps d'activité.
- Sieste matinale.
- Changes.
- 2ème temps d'activité.
- Départ ou repas fourni par les parents.
- Accueil et jeux libres.
- Sieste.
- Comptines / marionnettes.
- Temps d'activité.
- Goûter fourni par les parents.
- Changes.
- 2ème temps d'activité.
- Départ.

5.4.1 Les activités sensori motrices

Quel que soit l'âge de l'enfant, des activités d'éveil lui sont proposées. Nous pouvons différencier cinq tranches d'âge pour définir les besoins et adapter les activités.

a) Les 3-9 mois

Un espace réservé aux bébés est installé, espace suffisamment grand pour qu'ils puissent aisément se rouler, ramper, aller à quatre pattes, mais aussi sécurisant et aménagé de façon à susciter la stimulation : mobiles, tapis sensoriel, miroirs, mobiles sonores...

Nous pénétrons aussi souvent que possible dans cet espace pour accompagner le bébé dans ses découvertes.

La communication verbale et gestuelle s'effectue entre l'enfant et l'adulte à partir d'échanges de jouets, de gazouillis, de pleurs. Avec un adulte, elle s'établit à partir de comptines ou de paroles, de gestes ou de regards et de petites gymnastiques.

Bien évidemment, si les bébés disposent de cet espace sécurisant, ils n'y passent pas pour autant la journée, mais participent aux activités : chansons, marionnettes, mais aussi activités motrices (gros ballons, piscine à balles) pour acquérir une confiance en soi, l'équilibre et développer tous leurs muscles.

Les activités motrices permettent de favoriser la stimulation du bébé pour se déplacer, son éveil sensoriel se fait à partir de jouets qui lui sont proposés mais surtout par le biais de la relation duelle avec l'adulte, très importante chez les jeunes enfants.

b) Les 9-12 mois

Les enfants de cet âge ont un besoin important d'activités motrices, ils commencent à se déplacer, découvrent l'espace en même temps que la marche.

Nous proposons à l'enfant des activités qui le stimulent et l'aident efficacement dans son acquisition de la marche (utilisation de matériel moteur, aménagement de l'espace). Avec l'aide de l'adulte, l'enfant peut utiliser l'espace, l'investir, et ainsi mieux se situer par rapport aux autres.

A cet âge, l'enfant a également besoin de manipuler : on lui propose divers matériaux (peinture, pâtes, papiers, eau) qui favorisent l'éveil sensoriel.

L'adulte accompagne également l'enfant dans son acquisition du

langage en lui proposant des imagiers, des livres, des comptines, des marionnettes, des malles de langage...

c) Les 12-18 mois

C'est une période où l'enfant manifeste un besoin d'autonomie (manger seul, commencer à aller aux toilettes...). L'adulte répond à ce besoin en utilisant différentes stratégies (ex : technique des deux cuillères au repas...).

De plus, à cet âge, il acquiert et maîtrise de mieux en mieux la marche, ce qui lui permet d'explorer l'espace en station verticale. L'adulte propose différentes activités motrices qui lui permettent de développer cette acquisition.

d) Les 18-36 mois

L'objectif pour cette tranche d'âge est de mettre en place des activités qui privilégient les acquisitions dans les différents domaines de l'évolution de sa personnalité : langage, maîtrise des gestes, graphisme, habileté...

Nous leurs proposons d'investir le coin poupées/dînette car c'est à cet âge qu'apparaissent les jeux symboliques (jouer à la maman et au papa, au docteur, au coiffeur...). En plus, la poupée permet à l'enfant de s'identifier aux adultes en jouant des moments frustrants de sa journée (faire pipi dans sa culotte, s'être fait gronder pour une bêtise...)

En psychomotricité, le matériel est utilisé avec tous les enfants mais les objectifs sont différents selon leur âge et adaptés à leurs capacités.

Toute la vie de l'enfant est mouvoir, se bouger ! – Dre Agnès Szanto-Feder

Le développement psychomoteur de l'enfant est favorisé à partir de :

- Jeux rythmés (rondes, petit train, bateau...) par le tambourin, la musique, la voix et le jeu du loup.

- Parcours grâce au matériel de gymnastique (où ils peuvent grimper, rouler, sauter, courir, marcher...) et à la piscine à balles. Toutes ces actions permettent à l'enfant de développer la confiance en soi, l'équilibre, l'agilité et la maîtrise de son corps.
- Parcours de vélos.
- Matériels : ballons, cerceaux, structure, toboggan, petits sacs...
- Divers objets de récupération pour favoriser l'imagination et développer la créativité de l'enfant guidé par l'adulte

Toutes ces propositions faites à l'enfant lui permettent bien évidemment d'exploiter l'environnement afin que, plus tard, il se repère dans l'espace puis dans le temps.

Afin de favoriser le toucher et le développement de la motricité fine, l'enfant a la possibilité de manipuler la peinture, les papiers, l'eau, le sable, différentes pâtes (pâte à modeler, pâte à sel). Le toucher est parallèlement favorisé par différentes matières qui constituent le parcours sensoriel et qui lui procurent, par ses mains et ses pieds, différentes sensations (doux/rêche, lisse/piquant, mou/dur).

Le transvasement qui symbolise le dedans et le dehors est effectué avec les pâtes, les balles, l'eau et le sable.

Pour éveiller leur esprit déductif nous proposons des jeux d'éveil tels que :

- Puzzles, lotos, dominos, jeux d'encastrement.
- Enfilage de perles en bois pour développer la préhension fine et acquérir « la pince fine ».
- Jeux de construction et d'encastrement (légo, clipo...) pour stimuler leur imagination.

Nous proposons aussi aux enfants diverses activités manuelles grâce

auxquelles ils exploitent leurs capacités créatrices et imaginatives. Elles suivent des thèmes au fil des saisons. A tour de rôle et par groupe de 3 ou 4 enfants, sont proposés aux plus grands (à partir de 16 mois) :

- Peinture à doigts, à la main, qui est le premier outil pour découvrir la matière mais aussi au pinceau, à l'éponge, au rouleau, au pochoir, et tout le matériel insolite comme le coton-tige, les bouchons, le rouleau de papier toilette, la plume...
- Dessins aux feutres, aux crayons de couleurs et pastels.
- Déchirage à la main de divers papiers (feuilles de catalogue, journal, papier peint, crépon).
- Puis collage au pinceau brosse de ces différents papiers et collage de gommettes autocollantes.

e) Les 3-5 ans

Toutes les activités proposées en multi accueil aux enfants de plus de 18 mois sont exploitées d'une manière plus approfondie lors de l'accueil des enfants à l'ALSH.

Certaines activités se déroulent en plusieurs temps pour amener des notions de construction, de rapport au temps. On élabore, enfants et adultes, les règles de vie à l'ALSH. Les enfants sont aussi associés aux activités en ayant le choix de celles-ci et ils disposent du matériel qu'ils souhaitent.

Tout ceci s'inscrit dans le cadre d'un apprentissage de la citoyenneté : à l'ALSH, on apprend le respect de l'autre, le respect de soi et le respect des règles, que ce soit dans la vie quotidienne ou au travers de grands jeux.

A cet âge, nous proposons aussi des sorties régulières : musée, médiathèque, piscine, etc... Ainsi que

des sorties exceptionnelles : forêt, mer, parc de Hem, école du cirque, cinéma.

Voici quelques exemples d'ateliers :

Initiation musicale : les différentes activités musique sont basées sur des jeux qui développent chez l'enfant ses capacités d'écoute, de synchronisation, de rythme et finalement lui donnent goût à la musique.

Souffle : grâce à différents supports (la flûte, l'harmonica, la bougie, les plumes, les bulles...), l'enfant va se rendre compte qu'il est capable de souffler et de prendre conscience du résultat (faire de la musique, faire voler la plume).

Les livres : chez les plus petits comme chez les grands, le livre procure du plaisir tant par la manipulation que par l'écoute des sons et des diverses intonations quand il lui est lu. Les livres permettent aux enfants de développer leur imaginaire, de rêver, de s'identifier aux personnages, de ressentir des Emotions. Ils jouent également un rôle très important dans l'acquisition et la maîtrise du langage.

Comme nous dit Jeanne Ashbé : « Lire c'est faire du sens, ce n'est pas faire du son. Mais on ne sait pas l'histoire que eux se racontent ! »

La littérature enfantine, riche d'une grande diversité, est aussi un précieux vecteur de lutte contre les inégalités d'accès à la culture.

Les marionnettes : Lors du temps comptines, elles viennent dire bonjour aux enfants, leur faire des bisous, des caresses et les accompagnent dans leurs chansons. Une complicité s'installe entre la marionnette et l'enfant, une envie de toucher et d'exprimer des sentiments de peur et de joie (jeu du coucou). Grâce à elles, les enfants s'expriment et chantent en

développant ainsi le langage, la mémoire et la connaissance du corps.

Selon J.BRUNER les situations de jeux sont des situations maximales d'apprentissage : « *Il semble que le jeu donne à l'enfant la première et la plus cruciale occasion de mettre en œuvre le courage de parler, de penser et peut-être d'être lui-même* ».

5.5 L'accès à l'autonomie et à la socialisation

5.5.1 L'autonomie

L'autonomie c'est savoir faire des choix adaptés et les assumer. C'est aussi : l'apprentissage à la capacité de se conduire soi-même. C'est un mode plus ou moins indépendant de fonctionnement et d'action en relation avec l'environnement.

C'est une capacité à prendre en charge ses apprentissages, savoir se fixer des objectifs qu'on peut atteindre.

Retenons que l'autonomie est une démarche qui se construit sur toute une vie. Le début se situe précocement dans la solidité du lien avec l'adulte qui permet ensuite la mise en place de la capacité à se détacher puis à tolérer la frustration pour ensuite permettre le passage à la position d'adulte responsable.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages pour le mener petit à petit vers l'autonomie, telle est l'orientation pédagogique des multi-accueils.

L'enfant devient de plus en plus autonome dans la structure.

Il intériorise la séparation d'avec ses parents, ce qui favorise « l'autonomie affective ». Puis il agit, pour accéder à une autonomie motrice. C'est pour cette raison que nous n'agissons pas à la place de l'enfant, nous lui apprenons « à faire seul » en favorisant son développement, en le stimulant, en lui

proposant des activités qui affinent sa motricité fine.

Dès qu'il rampe, le bébé peut partir seul à la découverte de la salle de jeux et son espace s'agrandit. Nous lui permettons d'utiliser le plus grand espace possible, tout en lui proposant les repères et la sécurité dont il a besoin.

Puis, la marche lui permet d'exploiter l'espace et d'être plus indépendant.

Les moments de vie quotidienne (arrivée, repas, lavage des mains, passage aux toilettes, goûter, sieste...) sont des moments privilégiés pour développer la notion d'autonomie et avancer dans la socialisation : enlever son manteau, distribuer les bavoirs, manger seul, se laver les mains et les essuyer, se déshabiller et s'habiller, enlever et mettre ses chaussures, se moucher... Tous ces gestes sont importants dans la vie de l'enfant.

Le développement de l'autonomie est très progressif et nécessite de la part des professionnels une observation fine pour bien identifier les phases lors desquelles l'enfant sera réceptif aux apprentissages dans un domaine donné.

En particulier, **le développement du langage et le développement sensoriel sont intenses au cours des trois premières années de vie.**

La mise en place de la référence favorise l'accès à l'autonomie par une meilleure connaissance de l'enfant. Dans chaque échange, c'est une relation de confiance qui s'installe entre l'adulte et l'enfant. Dans cette régularité de soins prodigués par le professionnel référent, l'enfant prend des points de repères. L'attachement est un moyen essentiel pour l'enfant de développer la sécurité affective qui lui permettra d'évoluer vers une autonomie propre et réelle.

L'autonomie, une des clés pour une entrée à l'école maternelle réussie.

Ce qui est le cas des enfants de l'ALSH. A cet âge, l'enfant se confronte de plus en plus au monde extérieur. C'est à ce moment qu'il commence sa scolarité. Il découvre alors d'autres styles d'autorités, d'autres règles et d'autres exigences que ce qu'il connaissait jusqu'alors dans son milieu familial. Il doit apprendre à trouver sa place parmi les enfants de son âge dans des organisations groupales beaucoup plus grandes et souvent assez différentes de celles qu'il a déjà connues. L'adaptation à de nouvelles normes est au premier plan.

L'autonomie ne concerne pas seulement les gestes du quotidien : être autonome, c'est aussi être en capacité de penser, de réfléchir par soi-même afin de devenir un être indépendant. Les liens fraternels sont créés grâce à la bienveillance, au professionnalisme et à la persévérance de l'équipe encadrante.

5.5.2 Les compétences psychosociales

Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « **les compétences psychosociales** » se définissent comme « une capacité à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, avec sa propre culture et son environnement ».

Sont distingués trois types de compétences psychosociales :

- *Les compétences sociales*, soit les compétences de communication verbale et non verbale dont l'identification des émotions et leur expression, les compétences de

résistance et de négociation : la gestion des conflits, l'affirmation de soi, la résistance à la pression d'autrui, l'empathie ; les compétences de coopération et de collaboration en groupe.

- *Les compétences cognitives*, soit la résolution de problème ainsi que la prise de décision, le développement de la pensée critique et de l'autoévaluation qui implique de pouvoir analyser l'influence des médias.
- *Les compétences émotionnelles*, soit les compétences de régulation émotionnelle : la gestion de la colère, de l'anxiété, du stress et toutes les compétences favorisant l'estime de soi dans ses différentes dimensions.

Selon la définition de Germain Duclos (2004), il existe quatre grandes composantes de l'estime de soi, dans l'ordre : le sentiment de confiance et de sécurité (préalable), la connaissance de soi, le sentiment d'appartenance à un groupe et le sentiment de compétence/réussite. S'il est bon de respecter une certaine chronologie dans le travail de ces composantes, la dizaine de compétences inhérentes à chacune de celles-ci sont parfois travaillées simultanément.

C'est tout au long de la vie que l'ensemble de ces compétences se travaillent et s'acquièrent et nous mesurons, à la lecture de celles-ci l'importance de les travailler (pour certaines d'entre elles bien évidemment) dès le plus jeune âge.

Les actions développées en multi-accueils répondent à différents besoins du jeune enfant :

- Besoin de construction de sa personnalité et en particulier de la représentation de soi.
- Besoin de sécurité, de permanence affective et relationnelle.

- Besoin d'expression et de gestion émotionnelle.

Nos buts :

- Proposer un accompagnement individualisé dans un accueil collectif pour répondre aux besoins du jeune enfant âgé entre 3 mois et 3 ans révolus.
- Mobiliser les parents dans les accompagnements proposés pour leur enfant (ateliers, fêtes, sorties...) et dans la vie du CPE.
- Mettre en œuvre des actions prenant en compte la complexité et l'hétérogénéité des profils des enfants et l'intégration d'enfants porteurs de handicap.
- Considérer l'apport de la communication non violente et de l'éducation pour la santé pour ajuster nos accompagnements.

A l'occasion du travail de réflexion collective sur ce thème, nous avons priorisé les compétences psychosociales à développer dans l'accompagnement du jeune enfant.

CONCERNANT LES COMPÉTENCES SOCIALES OU DE COMMUNICATION

- Accompagner l'acquisition du langage.
- Développer l'affirmation de soi : dire non à l'autre, aller chercher de l'aide.
- Apprendre à gérer les conflits, valoriser la coopération et l'entraide.

CONCERNANT LES COMPÉTENCES COGNITIVES

Avec les enfants :

- Permettre aux enfants de faire leur choix.
- Identifier et respecter les règles de vie.

Avec les familles :

- Permettre aux parents de considérer l'influence et l'usage des écrans (développer des actions de prévention).

Avec les professionnels :

- Apprendre à détecter les troubles du développement.

CONCERNANT LES COMPÉTENCES EMOTIONNELLES

- Gestion des émotions : colère, anxiété.
Les moyens : travail de la référence, de la place des objets transitionnels, et des capacités d'expression et de verbalisation des émotions, le yoga, les massages sensoriels.

- Le développement de la conscience de soi qui pose les bases du développement de l'estime de soi.

« Chaque fois qu'on exprime à l'enfant cette inconditionnelle conviction qu'il porte en lui le meilleur de lui-même, on renforce sa capacité à y croire et on lui ouvre l'accès en activant son pouvoir d'agir. » Ostiane Mathon.

Afin de développer ces compétences nous avons identifié des attitudes professionnelles à encourager et des attitudes à éviter, ensemble d'attitudes qui qualifient la posture professionnelle.

Attitudes à encourager

- Verbaliser.
- Faire preuve de tact pour dire les choses aux enfants.
- Signifier.
- Prendre le temps de faire, d'accueillir, d'écouter.
- Valoriser, Encourager : « ce que tu fais... ».
- Stimuler, Mettre en œuvre les compétences.

- Etre empathique.
- Etre attentif aux enfants, aux familles.
- Se mettre à la hauteur de l'enfant.
- Etre tolérante, présente, disponible.
- Faire confiance.
- Observer.
- Comprendre les pourquoi.
- Prendre en compte l'histoire de chacun.
- Mobiliser les parents à la vie de la structure.
- Se remettre en question.
- Apprendre à détecter et accompagner les mises en danger de l'enfant dans sa famille.

Concernant les parents : favoriser l'écoute, des temps et des espaces de parole, échanger sur les besoins de l'enfant

Attitudes à éviter

- Porter un jugement par rapport à l'enfant, une situation familiale, un parent.
- Déprécier, dévaloriser, négativité, ajouter « tu ne fais pas bien ».
- Ne pas prendre en compte les inquiétudes, ni l'histoire de chacun.
- Comparer.
- Ignorer, éviter, être indifférent.
- Minimiser la colère, la tristesse ou la peur de l'enfant.
- Faire à la place de l'enfant, de sa famille.
- Mettre en échec.
- Avoir un attachement trop important vis-à-vis de l'enfant.
- Donner des leçons aux parents.
- Etre plusieurs interlocuteurs pour un seul parent.
- Privilégier le tout collectif.

5.5.3 La socialisation.

C'est la capacité d'aller vers l'autre, en « s'éloignant » de sa famille pour découvrir le monde qui nous entoure

en veillant à développer une sécurité affective nécessaire.

En perpétuelle interaction avec le monde qui l'entoure, bébé construit dès le plus jeune âge son identité sociale.

La socialisation représente le processus par lequel un enfant apprend et intériorise les normes et les valeurs de la vie en société. Et cela arrive bien plus tôt qu'on ne le pense : dès la naissance, un bébé est en interaction avec son environnement et découvre au fur et à mesure les règles à respecter en communauté. Mois après mois, il construit ainsi son identité sociale. Isabelle Martinez, éducatrice de jeunes enfants, précise que "l'enfant va construire sa propre personnalité, son identité personnelle grâce à la vie en groupe. Mais d'abord, il va construire sa propre image." Il va dans un premier temps comprendre qu'il est un être "unique" et donc commencer à se détacher progressivement de sa maman. Isabelle Martinez explique d'ailleurs que "pour devenir un sujet à part entière, l'enfant va se séparer de l'autre." Il va alors faire la connaissance d'autres enfants au sein de sa propre famille, en EAJE. Cet environnement lui permet donc de se socialiser dès le plus jeune âge, de découvrir les rapports avec les autres. C'est ainsi que le petit comprend et assimile toutes les règles qui régissent la vie en société.

La socialisation favorise l'intégration de l'enfant, puis de l'adulte, dans une société donnée. Elle concourt également à la construction identitaire de la personne : l'identité procède de l'interaction entre la part personnelle et la part sociale de l'individu.

La socialisation de l'enfant constitue par conséquent les fondements de la cohésion sociale : elle permet aux individus une fois adultes de vivre en société.

L'animateur étant particulièrement attaché au vivre ensemble et au lien social, cet enjeu est tout naturellement central dans le fonctionnement d'un ALSH.

Si l'intégration doit être pensée pour tous, elle doit l'être d'autant plus pour les enfants issus d'autres cultures : les adultes doivent leur permettre la découverte et l'acquisition des normes et valeurs de la culture d'accueil, sans toutefois remettre en cause leur culture d'origine, partie prenante de leur identité. Nous y veillons particulièrement dans nos structures.

L'enfant fréquentant les structures petite enfance enrichit ses expériences de socialisation.

A cet âge, il n'est pas évident de comprendre et d'accepter les règles de vie en collectivité (égocentrisme, agressivité...). Par notre observation et notre connaissance du développement psychologique de l'enfant, nous sommes à même de réagir de façon adéquate aux différentes situations (conflits, disputes...).

La socialisation se fait lors de situations de jeux créés par l'adulte (jeux collectifs), lors de jeux libres, notamment dans les « coins » aménagés à cet effet (coin poupées, dînette...), mais aussi lors des moments de vie quotidienne.

Petit à petit, les enfants se socialisent en se familiarisant avec la vie en groupe (attendre son tour, partager, se disputer, se cajoler, aider un ami...); ils se préparent ainsi à l'école.

5.5.4 La préparation à l'entrée à l'école maternelle.

Le multi-accueils constitue une passerelle entre la maison et l'entrée à l'école maternelle, l'enfant ayant à interioriser la séparation d'avec ses parents.

La vie au sein du multi-accueils nécessite un ensemble de règles auxquelles les enfants sont déjà sensibilisés, ils ont donc plus de facilité à s'adapter aux règles de la vie scolaire.

Des échanges peuvent avoir lieu avec les écoles maternelles notamment dans le suivi des enfants et de leur bonne intégration.

Au sein de nos multi-accueils nous recevons un nombre important de familles rencontrant des difficultés socio-économiques, des parents isolés assumant avec peine leurs fonctions parentales ou des enfants exprimant des difficultés d'intégration à l'école. Certaines familles ont un réel besoin d'accompagnement. Pour y répondre nous collaborons avec deux dispositifs qui fonctionnent à Roubaix :

- Le Programme de Réussite Educative (PRE) qui s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité ou ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Le PRE témoigne d'une nouvelle approche dans la prise en compte des enfants les plus en difficulté, et vient compléter les dispositifs éducatifs existants.
- Les écoles passerelle. Ce dispositif vise « à aménager l'école et gagner la confiance des parents ». L'enjeu des classes passerelles est de permettre à l'enfant de deux ans et ses parents de s'intégrer au mieux dans le système scolaire et social.

Les enfants de 3 à 5 ans en ALSH étant déjà scolarisés peuvent découvrir d'autres règles de « vivre ensemble » au travers d'activités collectives ; celles-ci sont basées sur le respect de soi, de l'autre et sur le plaisir à être ensemble : créer ensemble et pour soi, partager, jouer...

6. Le projet social

Il décrit les « raisons d'être » de la structure d'accueil. Il situe le service dans son cadre politique, économique, social et partenarial.

La promotion de la personne, le projet du « mieux vivre ensemble » dans une société sans violence, où l'enfant a sa place et peut s'épanouir dans sa famille, fondent le travail du Home.

Les ancrages essentiels sont :

Le respect de la personne ; qu'il s'agisse :

- Du respect dû au jeune enfant, dans ses besoins et ses limites, ses rythmes.
- Du respect dû à sa famille, dans sa culture, ses croyances et modes de vie.
- Du respect de la structure envers ses salariés et du respect des salariés entre eux : respect du cadre posé, des engagements conclus...

L'ouverture, l'écoute, l'échange, c'est l'intérêt porté à l'autre, l'accueil des différences, le droit d'être écouté, reconnu.

Le projet social de ces trois structures petite enfance tend à développer l'interculturalité et la prise en compte de chaque enfant et chaque famille et il confirme la place essentielle de la famille.

L'équipe accompagne et soutient les parents dans leur fonction éducative ; elle reconnaît et vise à faciliter au quotidien la place des parents et crée les conditions d'une continuité éducative.

Un service ouvert à tous

Les structures multi-accueil se situent à Roubaix. Très accessibles, les familles peuvent s'y rendre à pied.

Les structures sont de petite taille, accueillantes, conviviales et favorisent la participation des parents ainsi que les relations inter-familiales.

Notre zone d'influence se situe sur le quartier Nord pour Câlin malin et au centre-ville pour les Diablotins. Les structures sont fréquentées majoritairement par les familles du quartier. Ce service public est avant tout un **service de proximité**. Il est en conséquence inévitable qu'il soit le reflet du quartier, et nous y veillons.

Nous accueillons des familles d'origines culturelles et sociales diverses.

C'est un quartier qui bouge beaucoup, avec l'arrivée massive de familles d'autres régions, voire d'autres pays.

Leur rattachement à une structure petite enfance leur permet une meilleure intégration et favorise l'établissement du lien social.

Pour d'autres, cela permet de disposer de temps personnel pour effectuer des démarches, d'insertion sociale, de recherche d'emploi, ou d'accès aux loisirs. Pour les parents qui travaillent, un accueil collectif, accessible, souple adapté à leurs besoins.

L'éveil et la socialisation de l'enfant sont des demandes des familles auxquelles nous tentons de répondre au mieux. Les besoins des familles sont exprimés individuellement ou collectivement lors des réunions de parents qui ont lieu au minimum 1 fois par trimestre.

Les familles ont la plupart du temps connaissance de la structure par le « bouche à oreille ».

La fréquentation des familles est constante. Il n'y a pas trop de mouvement au niveau des enfants. La plupart quittent la structure pour entrer à l'école maternelle.

Descriptif de l'environnement socio-économique

Aspect géographique des quartiers

La structure « Diablotins » est située en centre-ville, proche de la Mairie, de la médiathèque, des Commerces de proximité, des transports (bus, tram, train). Elle se situe au RDC d'un immeuble comprenant plusieurs logements sociaux.

La structure « Calin malin » est située dans le quartier nord, proche du Centre social, de la Mairie de quartier, de la Poste, de quelques commerces de proximité, du Marché, d'une ligne de bus. Elle est entourée de logements individuels et collectifs dont les habitants sont propriétaires ou locataires.

Les écoles maternelles (privées et publiques) sont proches et faciles d'accès.

Des établissements de soins, se trouvent à proximité (PMI, CAMSP, CMP, médecins...).

Indicateurs du public accueilli

La ville de **Roubaix** compte désormais 96953 **habitants** chiffres *INSEE 2019*.

Statistiques du quartier selon le dernier diagnostic du centre social basse mesure :

81 % des habitants vivent sous le seuil de bas revenus, 54 % **sous le seuil du taux de pauvreté** (46 % à l'échelle de

Roubaix) et le taux de chômage est de 39 % (31 % à l'échelle de la ville).

Les familles qui fréquentent le multi-accueils Calin-malin sont en majorité des familles où seul l'un des parents travaille. Le public est varié en âge (à la fois des parents très jeunes et des parents plus âgés). La majorité des familles sont des familles nombreuses. Nous y trouvons aussi une grande mixité sociale.

Nous accueillons un nombre important de familles en situation de grande précarité (nous bénéficions en 2019 du bonus mixité sociale), qui peuvent être déjà accompagnées par des partenaires (PMI, UTPAS...). Certaines d'entre elles font l'objet de mesures de protection de l'enfance exercées par des services spécialisés.

6.1 Donner toute la place des parents dans la co-éducation.

6.1.1 Soutenir la fonction parentale

Pourquoi soutenir la parentalité ?

Parce qu'on sait qu'un enfant grandit bien s'il a des parents « suffisamment bons »¹, qui lui donnent la sécurité de base nécessaire à l'élaboration d'une perception positive du monde et de lui-même.

Soutenir la parentalité, c'est prendre en compte ce contexte en ayant comme préoccupation majeure le bien-être et l'intérêt supérieur de chaque enfant et en accordant une attention particulière aux premiers éducateurs que sont les parents.

Pour les professionnels, il s'agit d'accompagner les parents ou la personne qui exerce une fonction

d'un parent parfait, mais « d'un parent acceptable ».

1 Au sens où le psychanalyste anglais D. Winnicott parlait de good enough parent (parent suffisamment bon), c'est-à-dire pas

parentale auprès de l'enfant, dans l'exercice concret de la parentalité.

En soutenant la parentalité, notre société cherche à apporter à chaque enfant les conditions de son plein épanouissement.

« *On ne naît pas parent, on le devient* » disait Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste. En effet, la parentalité est un processus lent et complexe, l'arrivée d'un enfant est un événement profond qui renvoie chacun à sa propre histoire.

Le psychiatre Didier Houzel décline la parentalité sous trois axes : l'exercice, l'expérience et la pratique de la parentalité. L'exercice de la parentalité désigne l'aspect juridique : l'autorité parentale, le droit de filiation, la transmission du nom, etc. L'expérience de la parentalité renvoie au long processus d'évolution et de transformation psychique qui permet de devenir parent. En effet pour être parent « il ne suffit pas d'être biologiquement le géniteur de l'enfant, il ne suffit pas non plus d'être désigné comme parent. Il reste encore à devenir parent dans sa propre personnalité et dans son fonctionnement psychique ».

La pratique de la parentalité renvoie aux aspects plus concrets de la fonction parentale, ce qu'on appelle les soins parentaux.

Ainsi, il n'est pas simple de devenir parent ; en tant que professionnels de la petite enfance nous côtoyons au quotidien ces parents en devenir et sommes souvent les témoins de leurs satisfactions et difficultés, ainsi que des interlocuteurs privilégiés en cas de doutes, de questionnements...

De par notre situation géographique, nous accueillons de nombreuses familles en situation de précarité, avec des problématiques diverses qui influent inévitablement sur les relations parents/enfants. Jacques Dayan écrit

dans *la parentalité exposée* que « bien que la souffrance puisse être créatrice, il n'est pas certain que le domaine de la parentalité puisse en être enrichi ».

Comment peut-on alors intervenir en structure pour accompagner le parent et l'enfant dans ce processus ?

6.1.2 Valoriser et renforcer les compétences parentales

Accueillir la famille dans sa singularité

Tout d'abord, lorsqu'un parent inscrit son enfant, il peut exprimer différents besoins ou envies : prendre du temps pour soi, chercher du travail, préparer l'enfant à l'école, permettre à l'enfant de jouer, de se faire des amis, travailler la séparation... il arrive aussi parfois que des parents soient plus ou moins contraints par les services sociaux de nous confier leur enfant. Quelle que soit la raison qui amène la famille au service, nous tachons d'être à l'écoute de ses besoins, de son histoire et de ses projets.

Accompagner signifie « *se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui* ». Ainsi, pour accompagner le parent, il faut mettre en place une relation de partenariat qui s'appuie sur les ressources de celui-ci.

Lorsque nous accompagnons une famille, nous devons prendre en considération et respecter son histoire, sa culture... Pour cela le professionnel doit savoir se décentrer de ses propres représentations, elles-mêmes guidées par son propre système de référence, par sa propre histoire.

Les réunions d'analyse de pratique et de supervision, encadrées par une psychologue, nous sont alors d'une grande aide, pour ne pas tomber dans le jugement et accompagner chacun dans le respect.

« Etre parent...ce n'est pas un jeu d'enfant ! » 2

La question de l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif est au cœur de nos préoccupations en tant que professionnels petite enfance.

Un grand nombre de parents sont démunis, inquiets et en demande de conseils, de soutien quant à la prise en charge de leur enfant.

Les problématiques les plus évoquées, concernent principalement le sommeil, l'alimentation, les écrans et la gestion du quotidien.

Isabelle Filliozat (psychothérapeute spécialisée en parentalité empathique explique :

« Ils vous ont été livrés sans le mode d'emploi, ou plus exactement avec un mode d'emploi inapplicable. La majorité des parents s'épuisent à tenter de cadrer leur tout-petit, se sentent coupables de ne pas réussir. Certains dorment, mangent et sourient tout le temps. D'autres hurlent, se cabrent, refusent toute proposition... Parfois, on a envie d'envoyer tout balader. Les livres sont un soutien, mais au quotidien, on se sent parfois démunis. »

Les ateliers parents enfants

L'objectif de ces ateliers est de permettre aux parents et enfants de partager un bon moment ensemble autour du livre ou du jeu. En effet, beaucoup de parents ne jouent ou ne lisent pas avec leurs enfants : ils n'ont pas le temps, sont pris par les tâches du quotidien, ou bien n'en voient simplement pas l'intérêt.

L'éducatrice de jeunes enfants est présente pour proposer le jeu qui permettra aux familles de prendre **plaisir ensemble** (par ex elle va proposer un jeu de coopération pour les

enfants et/ou parents pour lesquels c'est difficile d'accepter de perdre).

Pour l'enfant c'est une grande joie de partager ce moment avec son parent, de lui montrer ses exploits, ses progrès... Il est important de faire en sorte que chaque parent participe pleinement à l'atelier et ne soit pas simplement spectateur.

Le professionnel qui anime l'atelier favorise les échanges entre parents et enfants et valorise chacun afin de mettre en lumière toutes les compétences de l'enfant aux yeux de son parent, verbaliser le plaisir que chacun prend à partager ce moment et encourager le parent à réitérer l'expérience à la maison.

Il nous paraît important de développer les temps d'échanges entre parents. En effet, certains parents sont parfois isolés et restent seuls avec leurs difficultés ; partager avec d'autres parents leur permet de se rendre compte que d'autres familles sont confrontées aux mêmes problématiques et d'échanger des pistes de solutions.

Les parents dans la grande majorité nous renvoient leurs difficultés à jouer ou à lire avec leurs enfants :

« Je ne sais pas comment faire » ; « Je ne sais pas quoi leur proposer » ...

L'objectif de ces ateliers, n'est pas de venir réfléchir à l'éducation, mais de se poser, de partager un moment de détente, loin des tracas du quotidien, de découvrir le plaisir de jouer ou de lire avec son enfant.

Ces ateliers permettent aussi, de valoriser les capacités de l'enfant aux yeux des parents. En effet, ceux-ci ne voient pas toujours toutes les facultés de leur enfant.

2 Conférence d'Isabelle Filliozat, psychothérapeute

Enfin, ces ateliers peuvent être prolongés en nous rendant avec les parents à la ludothèque et à la médiathèque de la ville. Ainsi, tout en participant à un atelier « hors nos murs », les parents découvrent ces lieux, véritables ressources du territoire, peuvent se les approprier et s'y rendre ensuite pour eux-mêmes.

Ces démarches d'ouverture sur l'extérieur permettent également de **rompre l'isolement** de certaines familles qui ne sortent pas ou très peu de leur domicile.

Pour certains parents l'atelier est un espace de retrouvailles, d'échanges... Ils peuvent partager leurs difficultés avec d'autres parents, ils se rendent ainsi compte que d'autres familles sont confrontées aux mêmes problématiques et échangent des pistes de solutions. C'est aussi un lieu qui leur permet de souffler et de **prendre du temps pour eux**.

Les groupes d'expression

Ces réunions organisées trimestriellement permettent aux familles de faire connaissance avec l'équipe, d'échanger sur les projets de la structure, d'aborder le fonctionnement du service. Les parents y expriment leurs questions, leurs joies, leurs difficultés quant au quotidien de leurs enfants et sont en demande de conseils.

A ces occasions, des vidéos réalisées par l'équipe sur la vie au multi accueils... exposition de photos réalisées sur les activités et temps festifs s'avèrent être de véritables supports à l'échange.

Les actions dans la ville de Roubaix et la région

Roubaix est une ville en mouvement, la municipalité et les associations

proposent des lieux de sorties et d'activités culturelles que nous proposons aux familles : le musée de la piscine et ses différentes expositions, mais aussi des rencontres et conférences proposées au sein de associations.

Des sorties sont proposées comme la piscine municipale, une sortie familiale organisée chaque été dans un coin insolite des Hauts de France.

6.2 Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap

Un regard et une attention singuliers sont portés à chacun.

L'accueil d'enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique s'effectue dans la mesure où ce handicap ou cette maladie est compatible avec les activités mises en œuvre par la structure et où les moyens humains supplémentaires pour l'encadrement de cet(ces) enfant(s) dans le groupe sont assurés. Cet accueil fait l'objet de rencontres régulières avec la famille et, le cas échéant, avec les partenaires concernés par le suivi de cet enfant pour garantir au mieux son intégration dans la structure (PMI, CAMSP, CMP...).

C'est le médecin de la structure qui donne son accord pour l'accueil d'un enfant atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique et peut mettre en place en un PAI.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap est individualisé. Une animatrice petite enfance formée à cette spécificité est chargée de ces accueils au sein des équipes en articulation avec les autres professionnels.

Ces familles souffrent d'un « désavantage permanent », se traduisant par un manque évident de

solutions d'accueil adaptées dans les établissements et services proposés sur les territoires.

En tant que structures d'accueil, nous sommes davantage sollicités par les familles, les partenaires du CAMSP, du CMP et de la PMI pour accueillir des enfants en situation de handicap.

Parfois le handicap se révèle alors que l'enfant est déjà accueilli.

Les professionnels sont souvent démunis face à la gestion du handicap, notamment dans les troubles psychiques. L'accueil, l'accompagnement de chacun nécessitant un projet d'accueil individualisé, une organisation dans le quotidien doit être repensée, la journée réaménagée.

Descriptif de quelques activités proposées aux enfants :

Pour s'adapter à chacun, l'animatrice propose un accueil sur mesure en fonction de problématiques spécifiques à chaque enfant.

Par exemple, pour l'un d'entre eux qui a eu 4 ans et qui a beaucoup de retards au niveau cognitif, un outil qu'elle a appelé « le coffre magique » a été mis en place. Il permet de proposer plusieurs fois sur la même demi-journée les mêmes jeux pour une répétition qui va favoriser des stimulations autour du langage, des capacités de manipulation, d'approche du graphisme etc....

Dans le cadre de l'accueil d'une enfant présentant un trouble du spectre autistique nous avons mis en place le protocole de séance suivant en partenariat avec le Camsp de Roubaix :

Rituel d'accueil dans l'espace repas : proposer un temps de manipulation, d'observation et d'histoires avec quelques livres. Proposer ensuite une activité intérieure (de type : motricité fine, arts plastiques, activités avec objet) Comptines et Jeux moteurs à l'extérieur ou activités en groupe (en jeux parallèles) Lavage des mains ; Goûter ; Change ; Activité calme et retour du parent.

7. Les prestations d'accueil et horaires d'ouverture

La structure est ouverte :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Mercredi de 13h30 à 17h00.
- De 12h à 13h30, 12 enfants, accueillis dès le matin, prennent leur repas sur place.

La structure est fermée :

- Une semaine à Pâques, tout le mois d'août et une semaine à Noël.
- Les jours fériés officiels et certains ponts (affichage au sein des locaux).

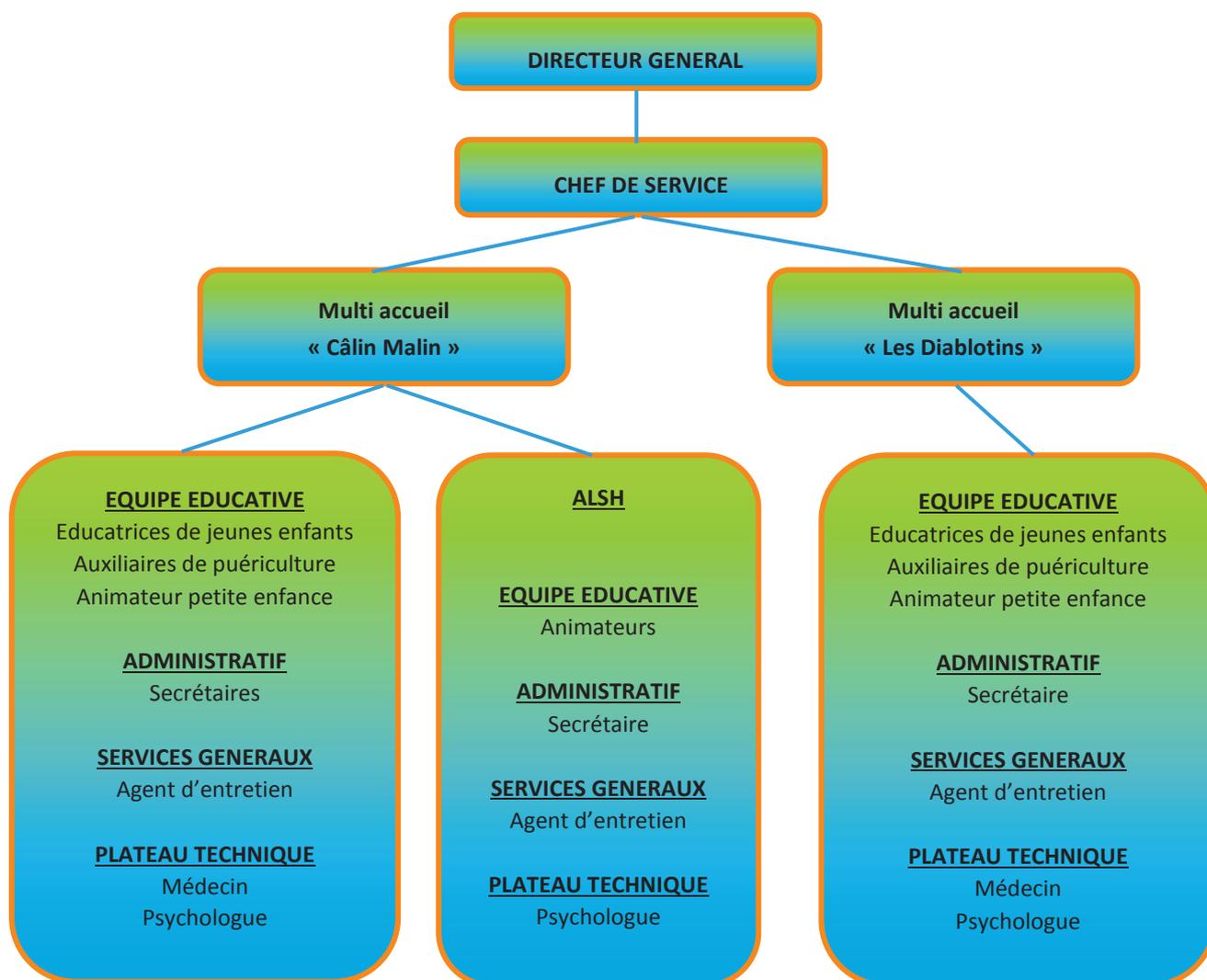
Dispositions relatives aux déplacements.

→ Responsabilités des parents : Pour toute activité ou déplacement en présence des parents, les enfants restent sous la responsabilité de ces derniers.

→ Responsabilités du service : La responsabilité du service est engagée pour ce qu'il a organisé et mis en place lui-même. Il ne peut se subroger aux prestataires extérieurs quant à l'utilisation de leurs structures ou à l'organisation de leurs activités.

8. Ressources humaines et modes d'organisation

8.1 Organigramme



La référence de direction des multi accueils et de l'ALSH est le directeur général qui assure :

- La gestion administrative et financière.
- La gestion du personnel et le pouvoir hiérarchique.
- Les investissements.
- Les conventions partenariales.
- Et la supervision de l'ensemble de l'activité, en rapport étroit et

constant avec la cheffe de service.

8.2 Instances de travail

8.2.1 Réunion de fonctionnement

Mensuelle pour chaque multi accueil et l'ALSH.

Animée par la cheffe de service elle rassemble l'équipe pédagogique.

8.2.2 Réunion de supervision

Mensuelle pour chaque multi accueil.

Animée par un intervenant extérieur elle rassemble l'ensemble des professionnels.

Temps de parole où chaque membre de l'institution, quelle que soit sa fonction, peut s'exprimer. C'est un temps de travail de l'institution sur elle-même.

La supervision pose des questions, donne du sens, permet de réfléchir à d'autres possibilités qu'il faudra vérifier.

Elle permet également d'oser sortir d'une pratique répétitive pour inventer autre chose.

Dans un groupe de supervision, les professionnels vont mettre en commun leur réflexion autour d'une famille, d'une action collective en respectant les points de vue des uns et des autres.

Au niveau personnel, la supervision nous permet d'observer de quelle façon nous entrons en résonance avec l'histoire des autres et de prendre ainsi la mesure de ce qui reste en suspens dans notre problématique personnelle.

8.2.3 Réunion d'analyse de pratiques

Mensuelle pour chaque multi accueil.

Trimestrielle pour l'ALSH.

Animée par un intervenant extérieur elle rassemble la cheffe de service, les éducatrices de jeunes enfants, les auxiliaires de puériculture et les animatrices petite enfance.

L'Analyse des Pratiques Professionnelles est un espace qui permet aux professionnels de réfléchir sur leur pratique et d'apporter des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés.

C'est un temps de partage, d'échange et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle.

C'est un lieu ressources où chaque participant peut devenir une ressource pour les autres membres. Des solutions peuvent être trouvées par la créativité que stimule le groupe.

C'est enfin un lieu d'acquisition de connaissances professionnelles. En effet, l'analyse des pratiques professionnelles laisse la place à l'acquisition de nouvelles connaissances théoriques et techniques amenées par l'intervenant ou les membres du groupe.

8.2.4 Réunion institutionnelle

Trimestrielle.

Rassemble le directeur général, la cheffe de service et l'ensemble des professionnels des multi-accueils.

C'est un temps d'informations, de communications, d'échanges et de décisions relatives aux dimensions institutionnelles.

8.3 Référentiel professionnel

Bien que ne relevant pas des établissements et services sociaux et médico sociaux, les multi accueils et l'ALSH ont bénéficié de la démarche associative concernant l'élaboration des référentiels professionnels

L'adaptation à l'emploi, en lien direct avec la recommandation relative à la **Bientraitance**, est un processus continu constituant une des modalités du soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance.

« Elle a pour finalité d'offrir aux populations accompagnées des pratiques professionnelles adaptées, différenciées et bien traitantes. »

Elle passe par la mise en œuvre d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et **nécessite d'amorcer, dans une démarche structurée, la**

réalisation d'outils : fiches de postes, référentiels de compétences, entretiens annuels afin de faciliter :

- La prise de fonction,
- L'exercice professionnel dans la durée
- La capacité d'adaptation du professionnel

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette démarche de GPEC que le Home des Flandres a travaillé à **l'élaboration de son référentiel des métiers et des compétences**

Le référentiel des métiers et des compétences, outil de gestion des ressources humaines, s'inscrit dans une dynamique de **recherche de références communes**.

Les fiches métiers décrivent les activités qui représentent le cœur du métier.

Les fiches compétences identifient pour chaque bloc d'activités les compétences et indicateurs de compétences associés.

Le référentiel des métiers et des compétences est à disposition de tous les intervenants au Home des Flandres.

Il est aussi un outil de communication pour faire connaître les métiers.

- Une démarche impulsée par les Directions et qui a requis la participation des acteurs de terrain.

Le contenu des fiches métiers et des fiches compétences est l'aboutissement d'un travail concerté avec les professionnels (notamment lors de la journée de service de juin 2012).

- Un outil évolutif

Afin que ces outils gardent leurs objectifs opérationnels, il est prévu qu'ils soient actualisés de façon régulière.

Le référentiel métiers compétences, parce qu'il décline les missions de chaque membre de la communauté éducative dans la mise en œuvre du Projet d'Etablissement, fait partie intégrante de celui-ci.

8.4 Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences / Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences

Les entretiens professionnels et les entretiens d'évaluation ont lieu par alternance tous les deux ans sur la base de grilles et de guides d'entretien élaborés dans le cadre du développement d'outils en lien avec la GPEC/GPMC.

Des tableaux de bord de pilotage et de suivi ont été mis en place.

Si « la démarche contribue au soutien aux professionnels dans leur démarche de bientraitance et qu'elle a pour finalité d'offrir aux personnes accompagnées des pratiques professionnelles adaptées, différenciées et bientraitantes. », elle participe également à la prévention des risques professionnels tant physiques que psychosociaux (stress, souffrance psychologique, etc.) et à la qualité de vie au travail des professionnels.

8.5 La qualité de vie au travail

Une politique de santé au travail a été mise en place dès 2012. La prévention des risques psycho-sociaux a été au cœur de cette politique et les actions mises en place dans le cadre de cette démarche ont été intégrées dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui fait l'objet d'un suivi annuel.

Désireux de porter une **conception ambitieuse de la qualité de vie au**

les nouveaux projets qu'elle porte, les transformations des organisations, les évolutions des caractéristiques du public accueilli, l'évolution de ses offres de service, l'occasion d'articuler amélioration de la qualité et amélioration des conditions de travail.

La démarche sur les 5 prochaines années fait l'objet d'un axe de progression présenté dans les pages qui suivent.

9. Les modalités de relations avec les organismes extérieurs

La PMI

La PMI contrôle annuellement les conditions d'accueil de nos multi accueils et de notre ALSH.

Par ailleurs elle nous oriente depuis plusieurs années, des enfants en place d'accueil d'éveil. Ces accueils se font à l'initiative des puéricultrices qui estiment qu'un accueil en collectivité serait bénéfique pour l'enfant compte-tenu de la situation familiale. Un premier rendez-vous est fixé avec la puéricultrice et la famille afin de prendre connaissance de la situation et de définir ensemble des objectifs (la séparation, la socialisation, favoriser le développement psychomoteur, du langage, valoriser les compétences parentales etc.). Ces enfants sont accueillis en Places d'éveil financées par le Conseil Départemental à hauteur de 6 heures par semaine durant 6 mois. Un bilan est effectué avec la famille, le professionnel référent et la puéricultrice PMI chaque trimestre. A l'issue des 6 mois, si la famille le souhaite, l'enfant peut continuer à fréquenter la structure, à la charge des parents. Ce travail de prévention, de partenariat est très riche car il nous permet d'accompagner la famille dans sa globalité.

La CAF

Partenaire financier principal de notre activité, la CAF exerce également une mission de contrôle portant sur le respect des cadres budgétaires et fonctionnels s'appliquant aux EAJE et à l'ALSH.

La ville de Roubaix

Est non seulement un partenaire financier dans le cadre du contrat enfance jeunesse (conventionné avec

la CAF) mais aussi un partenaire fonctionnel et un soutien important assuré par la direction petite enfance :

- Propriétaire des bâtiments du centre de petite enfance (câlin malin et ALSH), elle nous en facilite l'exploitation par l'attribution d'une subvention de compensation du coût du loyer notamment.
- Elle organise la restauration des enfants fréquentant l'ALSH au sein de ses structures scolaires.
- Elle assure la dynamique réflexive, la cohérence et la qualité des réponses destinées à l'accompagnement de la petite enfance sur la ville.
- Elle est notamment à l'initiative d'un travail relatif à l'accueil d'enfants porteurs de handicap sur les structures de la ville qui a abouti à l'espace ressource handicap qui de fait deviendra un partenaire sur le territoire.

Au-delà de ces partenariats institutionnels nous avons et développons des synergies afin de mieux accompagner les enfants et leurs familles.

Les partenaires du secteur médical.

Un pédiatre conventionné avec notre association pour assurer le suivi médical si nécessaire des enfants accueillis

Les Centres Medico Psychologiques (CMP) et Centres d'Action Medico Sociale Précoce (CAMSP) avec lesquels un partenariat important s'est construit depuis plusieurs années. Ces structures nous orientent des enfants qu'elles accompagnent (troubles du développement, troubles du spectre

autistique, troubles envahissants du développement...) que ces derniers aient ou non une reconnaissance MDPH.

Structures hospitalières, médecins généralistes ou spécialistes.

Les partenaires du secteur social.

- Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS).
- CCAS, centres sociaux.
- Centres d'hébergement.
- Services d'accompagnement parental.
- Services spécialisés de protection de l'enfance.
- Crèches familiales.
- Assistantes maternelles.

Les partenaires du secteur culturel et des loisirs.

Médiathèque, ludothèque, bibliothèque, musée, piscine, parcs de loisirs, la ferme aux loisirs de Roubaix

Pour s'ouvrir à la culture et bénéficier des structures locales de loisirs et sportives.

Les écoles maternelles

- Publiques et privées.
- Les écoles passerelles.
- Pour permettre aux jeunes enfants de se préparer à leur prochaine intégration.

10. Les axes de progression.

10.1 Renforcer la prévention précoce

Axes de progression : RENFORCER LA PREVENTION PRECOCE

Problème, Observation ou constat légitimant l'axe de progression :

Nous proposons de développer la prévention précoce à partir de nos EAJE multi accueils. Agréés pour accueillir 20 enfants âgés de 3 mois à 3 ans révolus nos EAJE (situés dans le quartier du cul de four et en centre-ville à Roubaix) sont souvent confrontés à des situations d'enfants qui peuvent présenter un retard de développement statur pondéral, des troubles du sommeil, de l'alimentation, d'acquisition du langage, troubles de la relation, de l'attachement ou encore des troubles envahissants du développement ou du spectre autistique.

Certains de ces enfants bénéficient d'un contrat d'éveil (le partenariat avec la pmi est d'ailleurs important à ce sujet), contrat qui reste limité en intensité et dans le temps pour répondre aux besoins des enfants et de leurs parents.

Par ailleurs nous accueillons en nombre significatif des enfants qui font l'objet d'une mesure de protection de l'enfance (AEMO, assistante familiale, MJAGBF...).

Concernant les enfants confiés en protection de l'enfance, leurs besoins fondamentaux n'ayant été satisfaits ni qualitativement, ni en temporalité avec leurs besoins développementaux, **ces besoins fondamentaux acquièrent une acuité et des spécificités à prendre en considération**, qui conduisent à considérer que ces **besoins sont exacerbés** et justifient **des réponses de compensation** adaptées au regard des troubles développementaux associés.

Nous faisons l'hypothèse que de proposer précocement un accueil **davantage soutenu, renforcé**, prenant en compte les besoins du jeune enfant et le nécessaire soutien de ses parents pourrait représenter une offre nouvelle sur le territoire.

L'**intérêt** de proposer cela à partir **d'un dispositif de droit commun** est que les parents développent avec les professionnels une relation de confiance. Ils y partagent facilement leurs questionnements. L'accompagnement que nous développons quotidiennement et les effets sur les enfants et familles nous confortent dans cette idée qu'il nous faut aller au-delà (nous faisons également ce constat dans le cadre du dispositif fonds publics et territoires financé par la CAF qui nous a permis de favoriser l'accueil d'enfants porteurs de Handicap en EAJE).

Trop d'enfants, dans le contexte actuel, souffrent d'une inadéquation de la réponse parentale à leurs besoins face à laquelle les interventions en milieu ouvert, si pertinentes soient elles, peuvent apparaître insuffisantes

Finalités de l'action :

Répondre aux besoins fondamentaux du jeune enfant. Favoriser l'éveil et les apprentissages du jeune enfant. Prévenir les troubles du développement et les carences éducatives. Soutenir les parents dans leur fonction parentale

Objectifs de l'action :

1. Développer les réponses préventives en accueillant **quotidiennement** des enfants relevant du contrat d'éveil ou nécessitant une prise en charge quotidienne. Prise en charge individualisée en mettant en œuvre **la référence** afin de travailler **les liens d'attachement et proposer un environnement sécurisé** pour le jeune enfant.
2. Proposer un **étayage aux parents** dans la prise en charge et l'éducation du jeune enfant. Dès lors que l'enfant est accueilli, **proposer des temps au parent** (faire avec, conseiller, vivre des moments parents enfants). Si la situation le requiert et qu'il paraît pertinent et efficace de **se rendre à domicile**, nous pourrions le proposer en nous appuyant sur la relation nouée avec les professionnels de la structure.
3. Développer des mesures de protection de l'enfance en EAJE sur le modèle de « l'accueil de jour ». Ces mesures se situeraient entre le placement et le maintien au domicile. Les enfants accueillis le seraient sur décision du juge pour enfant qui poserait l'obligation pour les parents de confier leur enfant en EAJE à la journée. Nous expérimentons ainsi **une nouvelle forme d'intervention alliant la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant et le soutien à la parentalité, dans un dispositif de droit commun**, y compris dans une démarche contrainte.

10 places de prise en charge et d'accompagnement spécifique sur Roubaix (5 dans chaque EAJE) dont 2 réservées à l'accueil d'enfant porteur de handicap

Indicateurs de réussite :

Meilleure prise en compte du jeune enfant et de sa famille.
 Meilleure réponse aux besoins fondamentaux du jeune enfant
 Meilleur repérage et diagnostic des situations de troubles du développement et des carences éducatives
 Meilleure capacité d'intervention précoce
 Meilleure prise en charge précoce
 Réduction des situations de souffrance du jeune enfant

Ressources humaines : Les équipes actuelles des EAJE, les ressources internes au Home des Flandres (SAP Reliance ET mecs), pédiatre de la structure, les ressources du territoire	Moyens: Négociation dans le cadre du CPOM Embauche EJE, psycho, vacations psychomotricien, médecin pédiatre
---	--

Planification						
Etapes :	Personnes concernées	Période	Période	Période	Période	Période
Echanges équipes EAJE	DG, chef de service, professionnels	Premier trimestre 2020				
Rédaction fiche action et transmission au département	DG, RAF, conseillère technique		Mars 2020			
Si validation/CPOM Mise en œuvre				Fin 2020	2021	

10.2 Vie vas

Axes de progression : Démarche Vie VAS, Vie affective, Relationnelle et Sexuelle

Problème, Observation ou constat légitimant l'axe de progression :

Mise en place depuis 2006 dans l'Association, la démarche Vie VAS s'installe comme une action transversale de promotion de la santé auprès des personnes accompagnées dans les services et établissements de l'Association. Elle allie Recherches/Réflexions, formations à destination des professionnels et actions à destination des personnes accueillies.

Notre évaluation des actions développées dans chaque service et dans chaque Etablissement démontre au fil du temps la nécessité de proposer une diversité d'actions de prévention, d'expression et de création aux personnes accueillies et accompagnées quel que soit leur âge. C'est bien la diversité des portes d'entrée qui ouvre le champ des possibles pour que ces personnes accèdent aux soins.

La complexité des problématiques vécues par les personnes accueillies nous amène à ajuster en permanence le cadre et le contenu de ces actions afin qu'elles répondent suffisamment à leurs besoins en particulier :

- **D'estime de soi et de valorisation de soi.**
- **D'identité.**
- **D'expériences et d'exploration du monde.**

La démarche Vie VAS est soutenue méthodologiquement par 2 comités de pilotage annuels et les apports de la chargée de mission de l'ARS au Pôle de proximité Métropole Promotion de la Santé, de la chargée de mission Santé de l'Atelier Santé Ville de Tourcoing et des services du Département.

Les axes d'accompagnement de la démarche concernent :

- **Les dimensions de la Santé.**
- **Les dimensions de la vie affective, relationnelle et sexuelle.**
- **Les dimensions des compétences psycho-sociales : émotionnelles, cognitives et sociales.**

Ces axes se définissent comme suit :

- **Faciliter la prévention et la prise en charge de la santé pour les personnes accueillies et leur famille.**
- **Participer à la promotion et à l'orientation dans les dispositifs de dépistage et de prise en charge de droit commun en matière de santé sexuelle.**
- **Impulser une dynamique de développement des compétences psychosociales.**
- **Développer les compétences et connaissances des professionnels du Home des Flandres concernant la santé, la vie affective, relationnelle et sexuelle et les compétences psycho-sociales.**

Dans ce contexte complexe et évolutif en matière de besoins des personnes accueillies et des problématiques vécues, la démarche doit être maintenue.

Finalités de l'action :

- Côté professionnels du Home des Flandres :
 - 1) Maintenir une vigilance quant au respect de l'intimité des personnes accueillies et quant à la prise en compte de leur santé, de leur vie affective, relationnelle et sexuelle.
 - 2) Mettre au travail les représentations de la santé, de son accompagnement, de la vie affective et sexuelle, de son accompagnement, des compétences psycho-sociales, de leur accompagnement.
 - 3) Développer des outils d'accompagnement de ces dimensions, ainsi que la connaissance en lieux et personnes ressources.
- Côté personnes accueillies et de leur famille :
 - 1) Accès à la prévention santé et aux offres de soins.
 - 2) Développement de l'estime d'elles-mêmes et des compétences psychosociales : émotionnelles, cognitives et sociales.

Objectifs de l'action :

- Côté professionnels :
 - 1) Poursuivre les réflexions croisées entre Services et Etablissements du Home des Flandres avec des partenaires spécifiques et missionnés dans l'accompagnement de la santé en général, et les partenaires en lien avec nos missions.
 - 2) Poursuivre l'adaptation des formations en lien avec l'accompagnement de la santé des personnes accueillies, de leur vie affective, relationnelle et sexuelle, des compétences psychosociales avec les services partenaires missionnés dans le domaine de la prise en charge de la santé.
- Côté personnes accueillies et leur famille :
 - 3) Elaborer des parcours santé spécifiques aux besoins des personnes.
 - 4) Ajuster en permanence les actions proposées aux personnes accueillies afin de promouvoir un environnement et des comportements favorables à leur bien-être et à leur développement physique et mental.

Indicateurs de réussites

- Bilans annuels d'évaluation des actions étudiant autant les résultats que le processus d'évolution.
- Mise en œuvre effective des actions pensées dans chaque service et chaque établissement.
- Emergence de nouvelles actions et de nouveaux partenariats.

Ressources humaines :

COPIL : Directeur Général, Directeurs, conseillère technique, coordinatrice de la démarche, avec des partenaires : ARS, ASV Tourcoing, CCAS Roubaix, Département.

Comités techniques : coordinatrice de la démarche, professionnels du Home des Flandres représentant chaque structure et chaque fonction, professionnels du SPS et de l'ASE.

Moyens :

Coordinatrice de la démarche.
Engagement des professionnels dans chaque équipe.
Soutiens méthodologiques de l'ARS et de l'ASV.
Soutien financier de l'ARS.

Planification

Etapes :	Personnes concernées	Période	Période	Période	Période	Période	Période
COPIL	DG Directeurs Coordinatrice Conseillère technique Services partenaires	12.2.20	30.9.20				
	(ARS, ASV, CCAS Roubaix, Département)						
Comité technique	Coordinatrice 16 professionnels du HDF 3 professionnels du Département	31.1.20	27.3.20	29.5.20	25.9.20	27.11.20	
Points d'étape	Avec le Directeur Général						
Points d'étape	Avec la conseillère technique						
Points d'étape	Avec les cadres de l'Association						
Formations Epicéa (accompagnement des CPS)	CHRS Reliance	2019-2020	2021				
Formation Planning Familial (Lille) (représentations de la vie affective, relationnelle et sexuelle	Nouveaux et anciens salariés	2021					

10.3 Gestion des ressources humaines

Axes de progression : Gestion des ressources humaines						
<p align="center">Problème, Observation ou constat légitimant l'axe de progression :</p> <p>Contexte : Après avoir travaillé collectivement un référentiel métiers compétences dans le but de faciliter le recrutement, la gestion des compétences ; les grilles d'entretien annuel et les grilles d'entretien professionnel ont été élaborées.</p> <p>Les entretiens ont été menés, ils font l'objet d'un pilotage (Cf. tableau de bord) et d'un suivi.</p> <p>Un bilan de ces entretiens a été réalisé et a permis un recensement des demandes de formations issues des entretiens professionnels, par catégorie professionnelle et par établissement sur un outil conçu à cet effet. Des réponses ont été apportées.</p> <p>Afin que notre le référentiel métiers compétences conserve son objectif opérationnel, les évolutions, qu'elles soient liées à des textes, à l'évolution du public accompagné ou à des changements organisationnels doivent être prises en compte dans l'actualisation des fiches.</p> <p>La veille exercée sur les métiers nous permet d'actualiser les fiches de poste au regard des évolutions suivantes :</p> <p>MECS : Mise en œuvre des MSARD</p> <p>CPE : Accueil d'enfants porteurs de handicap et mise en œuvre de la référence.</p> <p>CHRS : Mise en œuvre de la politique publique du Logement d'abord</p> <p>Reliance : Créer la fiche de poste EJE et éducateur technique spécialisé.</p> <p>Siège : Fiches de poste à actualiser au regard de l'évolution des outils de gestion et traitement de l'activité</p>						
<p align="center">Finalités de l'action :</p> <p>Avoir des outils communs de référence en lien avec l'actualité pour la gestion des ressources humaines : recrutement, entretiens...</p>						
<p align="center">Objectifs de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser les Fiches de poste au regard de l'évolution des métiers • Actualiser les Grilles d'entretiens annuels 						
Ressources humaines :				Moyens:		
Planification						
Etapes :	Personnes concernées	Période	Période	Période	Période	Période
Reliance : Créer la fiche de poste EJE et éducateur technique spécialisé	Directeur Général Directeur Conseillère Technique	2020				
Siège : Fiches de poste à actualiser au regard de l'évolution des outils de gestion et traitement de l'activité	Directeur Général Directeur Conseillère Technique	2020				
MECS : Mise en œuvre des MSARD	Directeur Général Directeurs Conseillère Technique	2021				
CPE : Accueil d'enfants porteurs de handicap et mise en œuvre de la référence.	Directeur Général Directeurs Conseillère Technique	2021				
CHRS : Mise en œuvre de la politique publique du Logement d'abord	Directeur Général Directeurs Conseillère Technique	2021				

10.4 Santé et qualité de vie au travail (SQVT)

Axes de progression : Développement d'une démarche Santé et Qualité de vie au travail : SQVT						
Problème, Observation ou constat légitimant l'axe de progression :						
Les profondes mutations du secteur social : Evolution du profil des personnes accompagnées, complexification des problématiques, contexte budgétaire, peuvent avoir un impact sur la qualité de vie au travail ressentie par les professionnels et par conséquent sur la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies						
Dans ce contexte, la promotion de la santé et le développement de la Qualité de vie au travail sont des préoccupations majeures						
Finalités de l'action :						
Diagnostiquer les situations de travail à risque et y apporter les réponses adéquates.						
Objectifs de l'action :						
Il s'agira de créer des espaces de discussion relatifs au travail afin de questionner de façon concertée les pratiques et les marges de manœuvre et de construire de façon collective des axes de progrès.						
Indicateurs de réussite :						
Questionnaire : Statistiques élaborées, analyse collective et définition d'actions d'amélioration réalisée						
Groupes de travail :						
<ul style="list-style-type: none"> • mis en œuvre sur chaque structure • Définition des axes de progrès de manière collective • Intégration dans le DUERP • Mise en œuvre des actions • Suivi et évaluation des actions en équipe 						
Ressources humaines :				Moyens : Référents de l'action		
COFIL : Directeur Général, Directeurs et Conseillère technique				Soutien Chorum		
COTECH : Directeur, animateurs des groupes de travail, 2 membres du CSE et de la Conseillère technique				Appui méthodologique : ANACT		
Planification						
Etapes :	Personnes concernées	Période	Période	Période	Période	Période
Etape1 : Communication de lancement de la démarche	Directeur Général	16/01/2020				
Etape 2 Présentation aux équipes du Questionnaire	Directeurs/Chef de service	2ème quinzaine de janvier				
Etape 3 Renseignement du questionnaire	Directeurs et chefs de services	Février à fin mars 2020				
Etape 4 Extraction des résultats	Directrice Conseillère technique	Avril 2020				
Présentation des résultats en COFIL et en journée de service	Directrice Conseillère technique	COFIL SQVT 18/05/2020	Résultats associatifs 18/06/2020			
Présentation des résultats par structure Echanges sur ces temps permettant d'avoir des éléments qualitatifs et des premières pistes d'actions d'amélioration construites collectivement	Directeur Chef de service Conseillère technique Equipe	Octobre 2020				
Mise en place des groupes de travail dont la composition sera définie au regard de ces premiers résultats		2021				
Puis travail relatif au niveau du DUERP						

10.5 Réflexion Ethique autour du Vivre Ensemble (REVE)

Axes de progression : Atelier REVE - Réflexion Ethique autour du vivre ensemble						
Problème, Observation ou constat légitimant l'axe de progression :						
<p>Contexte : A l'origine de la création de l'atelier REVE le travail entamé en journée de service sur le thème de la Laïcité : quand on parle de Laïcité de quoi parle-t-on ?</p> <p>La chef de service du CHRS et la Conseillère Technique ont restructuré toutes les informations collectées, remis en ordre chronologique les textes relatifs à cette question en élaborant un 1^{er} document sous forme de tableau avec les repères juridiques en lien avec La Laïcité.</p> <p>Un 2^{ème} document avec des recommandations et préconisations et qui fait du lien entre travail social et question de Laïcité a été élaboré</p> <p>L'idée d'une instance qui pourrait être créée sur le sujet de la Laïcité dans un contexte plus global du respect des droits a ensuite émergé.</p> <p>La laïcité étant inscrite dans nos lois fondamentales, il nous a semblé opportun de rattacher cette question aux Droits fondamentaux et aux libertés et donc d'ouvrir le champ de compétences de cette instance également aux Droits et libertés des personnes et à la question du « vivre ensemble ».</p> <p>La Méthodologie : Il s'agit de partir du terrain, de ce que vivent les professionnels et les personnes accompagnées et des questions que soulèvent les situations rencontrées. Ces questions remontent selon une méthodologie déjà expérimentée et qui a fait ses preuves : la fiche lien</p> <p>Une LISTE de JEUX ET SITES relatifs à LA LAICITE, qui peuvent être ressources a été établie</p> <p>Des documents relatifs au principe de laïcité</p> <p>En protection de l'enfance</p> <p>En CHRS</p> <p>Dans l'intervention sociale</p> <p>Au sein d'une association de Droit privé émanant des cahiers de l'ACTIF ont été transmis.</p> <p>2 fiches ont été élaborées</p> <p>Jusqu'à présent, les questions abordées sont celles émises par les professionnels. Il nous semble opportun d'ouvrir la réflexion en associant les enfants, adolescents, les familles et les adultes accompagnés</p>						
Finalités de l'action :						
<p>Préserver un espace commun compatible avec l'existence des différences pourvu que leur expression ne porte pas atteinte à la loi</p> <p>Proposer des ouvertures intellectuelles, morales et culturelles, pour favoriser la distanciation réflexive, nourrir l'esprit critique</p> <p>Répondre au plus près aux besoins du public accueilli :</p>						
Objectifs de l'action :						
<p>Mettre à l'ordre du jour des instances existantes : Groupes d'expression, assemblés d'enfants, les questions autour du vivre ensemble.</p> <p>Proposer des supports aux jeunes : jeux, vidéos, livres, BD en lien avec le vivre ensemble</p> <p>Créer des espaces de discussions pour les salariés autour du thème du vivre ensemble :</p> <p>Mettre à l'ordre du jour des réunions institutionnelles ces questions afin que les professionnels aient des espaces pour faire remonter les situations</p>						
Ressources humaines :				Moyens :		
<p>Responsables de projet : Conseillère Technique : Chef de service : Flocon</p> <p>Groupe transversal inter métier et inter établissement</p>				<p>Direction et CA porteur de cette politique.</p> <p>Salariés référents de ces actions</p> <p>Instance existante dédiée : Atelier REVE/ 3 par an</p>		
Planification						
Etapes :	Personnes concernées	Période	Période	Période	Période	Période
Question abordée en groupe d'expression et en assemblées d'enfants		Dernier trimestre 2020				

10.6 Osons Réfléchir le Tri et notre Impact Environnemental (ORTIE)

Axes de progression : DEMARCHE ECO-CITOYENNE						
<p>Problème, Observation ou constat légitimant l'axe de progression :</p> <p>La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les organisations (entreprises, associations...) dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique).</p> <p>L'axe environnemental fait partie d'une démarche progrès plus globale qu'il faut intégrer dans le cadre d'une approche transversale avec les RH, gouvernance...</p> <p>Parce que « nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » (Saint-Exupéry) ; il nous semble devoir agir et contribuer à une amélioration de notre environnement en tant que professionnels accompagnants des personnes vulnérables, souvent premières à être impactées par ces questions environnementales, en tant que citoyen. Un groupe de travail transversal a été mis en place</p>						
<p>Finalités de l'action :</p> <p>Démarche participative nous invitant à un questionnement multidimensionnel, la démarche ECO-CITOYENNE doit nous aider à identifier les voies d'amélioration en termes d'impact environnemental de nos actions et de notre fonctionnement et d'avoir des pratiques davantage en lien avec nos valeurs</p>						
<p>Objectifs de l'action :</p> <p>Structurer la démarche :</p> <p>Elaborer un diagnostic de notre impact sur l'environnement</p> <p>Mener des actions envers les professionnels, les parents, les enfants, les adultes accompagnés.</p> <p>Et dans différents champs :</p> <p>Mobilité, bâtiments,</p> <p>Consommation et la gestion des flux et consommations : électricité, eau, chauffage - -</p> <p>Alimentation</p> <p>La politique d'achat</p> <p>Informatique / Numérique - -</p> <p>La réduction des déchets, le recyclage et leur valorisation</p>						
<p>Ressources humaines :</p> <p>Responsables de Projet :</p> <p>Chef de service La Vallée</p> <p>Conseillère technique : Siège</p> <p>Groupe transversal inter métier et inter établissement</p>				<p>Moyens :</p> <p>Direction et CA porteur de cette politique.</p> <p>Salariés référents de ces actions</p> <p>Instance existante dédiée : ORTIE</p> <p>Formation des personnes : APES</p>		
Planification						
Etapes :	Personnes concernées	Période	Période	Période	Période	Période
Diagnostic	Directeurs Chefs de service	1 ^{er} semestre 2020				
Conception et validation des actions	Directeurs Chefs de service	1 ^{er} semestre 2020				
Mise en œuvre	Directeurs Chefs de service, équipe		2020	2021		
Suivi	Directeurs Chefs de service		2020	2021	2022	

**Travaillé en équipe interdisciplinaire
les 13 mars, 27 mars, 22 mai et 29 mai 2018**

**Validation du Conseil d'Administration
le 3 mars 2020**